



BIEUZY

JANVIER 2017

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

SOMMAIRE

▲ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	p. 2
▲ ÉDITO DU MAIRE	p. 3
▲ RECENSEMENT 2017	p. 4
▲ ENFANCE & JEUNESSE	p. 5 à 7
▲ VIE ASSOCIATIVE	p. 8 à 11
▲ VIE DE LA COMMUNE	p. 12 à 21

▲ VIE SOCIALE	p. 22 à 23
▲ ENVIRONNEMENT	p. 24 à 28
▲ INTERCOMMUNALITÉ	p. 29 à 31
▲ ÉTAT CIVIL	p. 32
▲ TARIFS COMMUNAUX	p. 33
▲ PORTRAITS DE BIEUZATES	p. 34 à 35

DÉCHÈTERIES

PLUMÉLIAU (LIEU-DIT : KERLEDORZ) ☎ 02 97 51 98 35



Horaires (Déchèterie placée sous vidéo-surveillance)

Lundi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Mardi : Fermée
Mercredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Jeudi : 13 h 45 - 17 h
Vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

MELRAND (LIEU-DIT : PONT ILLIS) ☎ 02 97 28 80 84



Horaires

Lundi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Mardi : Fermée
Mercredi : 13 h 45 - 17 h
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS 2017

6 JANVIER ▲ Vœux du maire – **Municipalité**
14 JANVIER ▲ Galette des rois – **Club de l'Amitié**
21 JANVIER ▲ Sainte Barbe – **Pompiers**
19 FÉVRIER ▲ Randonnée VTT – **Comité du resto**
26 FÉVRIER ▲ Fest Deiz – **Club de l'amitié**
4 MARS ▲ Raclette – **APE**
12 MARS ▲ Repas des chasseurs – **ACCA**
19 MARS ▲ Bal – **Habanera**
25 MARS ▲ Bœuf bourguignon – **MTC**
15 AVRIL ▲ Jambon à l'os – **ACS**
15 AVRIL ▲ Chasse aux œufs – **APE**
16 AVRIL ▲ Rando gourmande – **MTC**
23 AVRIL ▲ Vide grenier – **Club de l'Amitié**
12/13/14 MAI ▲ Fête Machicote – **Les Arts Paisibles**
5 JUIN ▲ Pardon de St-Gildas – **Pompiers**
11 JUIN ▲ Pardon de la Trinité Castennec
15 JUIN ▲ Sortie PERROS-GUIRREC – **Club de l'amitié**
16 JUIN ▲ Assemblée générale – **Habanera**
18 JUIN ▲ Fête du Manège Enchanté
25 JUIN ▲ Kermesse de l'école – **APE**
9 JUILLET ▲ Marché d'été – de 9 h à 15 h
6 AOÛT ▲ Marché d'été – de 9 h à 15 h
2 SEPTEMBRE ▲ Forum des associations 10 h-12 h
2 SEPTEMBRE ▲ Pardon de Saint Samson à 18 h
9 SEPTEMBRE ▲ Pardon de la Vraie Croix à 18 h
21 SEPTEMBRE ▲ Sortie BRANFÉRÉ – **Club de l'Amitié**
28 OCTOBRE ▲ Concours de citrouilles – **Municipalité**
29 OCTOBRE ▲ Fest Deiz – **Club de l'amitié**
11 NOVEMBRE ▲ Moules frites – **ACS**
26 NOVEMBRE ▲ Pardon de Saint BIEUZY à 9 h 45
26 NOVEMBRE ▲ Vide grenier – **Pompiers**
2 DÉCEMBRE ▲ Marché de Noël – **APE**
7 DÉCEMBRE ▲ Sortie – **Club de l'Amitié**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

☎ 02 97 39 55 76 - Télécopie : 02 97 39 57 50

Adresse mail : mairie@bieuzy.fr

Horaires

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.
Les lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00.
Fermeture en juillet et août le vendredi à 12h00.

BIBLIOTHÈQUE

☎ 02 97 39 54 96 - Adresse mail : bibliotheque@bieuzy.fr

Horaires

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 .

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BIHANNIC Roxane reçoit sur rendez-vous, la contacter au Centre Social de Baud.

☎ 02 97 51 11 36

GARDERIE MUNICIPALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02 97 28 80 65 - Adresse mail : cantine@bieuzy.fr

Horaires

La garderie est ouverte à partir de 7 h 30 le matin du lundi au vendredi, jusqu'à 13 h 00 le mercredi et 18 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le restaurant scolaire est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

SERVICES POSTAUX

Les services de la Poste sont accessibles à l'épicerie-Boucherie-Charcuterie-Traiteur aux horaires d'ouverture du commerce.

NUMÉROS D'URGENCE

15 : Urgence médicale - SAMU

17 : Police secours

18 : Pompiers

112 : Numéro d'urgence paneuropéen

115 : SAMU social

119 : Enfance maltraitée

116000 : Enfants disparus

114 : Numéro d'urgence pour personnes déficientes auditives (uniquement sms ou télécopie)

197 : Dispositif alertes enlèvement et attentat.

ÉDITO DU MAIRE



L'année 2017 sera l'année d'un nouveau départ pour notre commune au sein d'une nouvelle intercommunalité. Le choix du préfet du Morbihan s'est porté sur une fusion de Baud, Locminé et Saint-Jean Communauté pour former Centre Morbihan Communauté. De nombreuses réunions de travail, aussi bien pour les élus que pour le personnel encadrant des communautés, ont été nécessaires pour harmoniser le fonctionnement des services, et mettre en place une nouvelle organisation.

La réduction du nombre de conseillers communautaires pose un vrai problème de représentativité, notamment pour les petites communes. Par la loi NOTRE, si l'objectif de l'état est d'optimiser les coûts de fonctionnement et aussi d'adjoindre de nouvelles compétences aux futures communautés de communes, à court terme, la solidarité financière mise en place par Baud Communauté envers nos communes ne sera plus à la hauteur des années passées.

Avec la baisse de la DGF de l'Etat qui va s'amplifiant 3 années de suite 2015 - 2016 - 2017 et de nouvelles dispositions de notre nouvelle communauté de communes, l'enjeu majeur est de pouvoir continuer à investir pour l'attractivité de la commune.

Quels que soient les futurs schémas d'organisation territoriale que l'Etat pourrait imposer à moyen terme, la détermination de nos élus pour maintenir et développer nos services à la population, notre cadre de vie et notre avenir est constante.

Au niveau national, l'horizon économique politique sécuritaire reste incertain, raison de plus pour qu'à notre niveau communal, la solidarité entre élus, associations bénévoles et acteurs économiques soit exemplaire. Nous ressentons une légère reprise de la croissance, espérons que cette reprise ira en s'amplifiant pour qu'enfin le fléau du chômage disparaisse ; cela aura un impact direct sur la confiance et la construction dans nos communes rurales.

Je renouvelle tous mes remerciements les plus sincères aux acteurs économiques, aux associations et à tous leurs membres, à tous les bénévoles qui s'engagent dans une démarche solidaire pour le vivre ensemble et l'intérêt de Bieuzy.

Je vous souhaite à tous, notamment à ceux qui ont le plus de difficultés, personnes âgées, demandeurs d'emploi, une bonne année 2017.

Blead mat.
Léon QUILLERÉ

Directeur de la publication : Léon QUILLERÉ
Conception : Amélie Febvre / impression : Copyplan
Photographies : Yvonne EDY – Elisabeth PERRET – Simon DAVIES – Alain L'AIGLE – Les associations de BIEUZY.

Nous remercions nos partenaires pour l'intérêt et l'aide qu'ils portent à notre bulletin et à son élaboration.

Le 4 saisons de Bieuzy et le Bulletin municipal sont des outils de communication, ils sont à votre disposition, soit par téléphone à la mairie 02 97 39 55 76, soit par courrier électronique : mairie@bieuzy.fr
N'hésitez pas à nous communiquer les clichés que vous souhaitez partager, insolites, paysages ou moments forts communaux. Nous mettons à votre disposition des albums photo sur le site www.bieuzy.fr

Café de la Mairie

Chez
« ANNE-MARIE »

CO TO
*Résultats sportifs
Salle de jeux
Jeux de fléchettes*

**4, Rue de la Mairie
Melrand**

Tél : 02 97 39 51 23

ENFANCE & JEUNESSE

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Depuis juillet 2016, la commune de Bieuzy dispose d'un service pour les enfants et les jeunes de la commune. Le Centre de loisirs de Pluméliau est ouvert aux Bieuzytates au même titre que pour les Plumélois. Tous les enfants de Bieuzy âgés de 3 à 17 ans disposent de ce service. Notre commune ne pouvant pas ouvrir son propre accueil de loisirs, tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau du budget, nous nous sommes rapprochés de Pluméliau, afin de pouvoir satisfaire les besoins de nos habitants. Un transport gratuit est mis en place et les animateurs de Pluméliau viennent chercher et ramènent les enfants de Bieuzy à la Mairie pendant les vacances scolaires et à la sortie de l'école les mercredis pendant la période scolaire.

Pour compléter ce service, les animateurs de Pluméliau interviennent également pour les temps d'activités périscolaires (TAP). Les TAP ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.

Une réunion d'information a eu lieu le lundi 20 juin pour présenter ce service aux parents d'enfants de moins de 12 ans, et une seconde réunion d'information a eu lieu le vendredi 30 septembre pour les adolescents. Au titre de la coopération, les Bieuzytates bénéficient des mêmes tarifs que les Plumélois. Si vous avez besoin de plus de renseignements, merci de contacter la Mairie de Bieuzy ou directement le Centre de loisirs de Pluméliau.

Emilie LE FRÈNE
Adjointe aux Affaires scolaires

DES NOUVELLES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROLAND LE MERLUS

▲ Cette année scolaire a commencé avec un effectif de 59 élèves. L'équipe enseignante a changé : en maternelle, Carine Le Nagard travaille à 50 % et est complétée les jeudis, vendredis et un mercredi sur 2 par Laura MANUEL ; il y a 28 élèves dans cette classe. Les cycles 2 (CP CE1 CE2) travaillent avec Élodie JEGAT à 75 %, complétée aussi par Laura MANUEL, les CM sont avec Gaëlle TAROU qui assure toujours la direction et la coordination du réseau. Notre ATSEM, Christine Penverne, est toujours à son poste d'aide maternelle. Cette année, nous avons comme projet de remettre en route notre jardin pédagogique. L'année scolaire 2015-2016 a été très riche en projets.

▲ L'année a débuté par la visite du musée du Faouët pour les CM avec les CM de Melrand. Le premier trimestre s'est terminé par la préparation du marché de Noël organisé par l'APE. Ensuite les CM ont participé à la remise en bois des talus, ils sont allés planter une haie dans le champ de Christian Samson. Pendant ce temps, les autres élèves s'entraînaient aux danses du bal breton organisé par l'USEP. Ces bals ont eu lieu avec d'autres écoles à Quistinic pour les maternelles et à Pluvigner pour les cycles 2. La classe de CP CE1 CE2 a passé une journée découverte au Manège enchanté de Bieuzy, des vocations sont nées... Les cycles 3 ont passé une journée au domaine de Kerguehennec, malheureusement sous la pluie, mais nos œuvres d'art éphémères en bois et élastiques nous ont réchauffés.

▲ Le dernier trimestre a été marqué par le projet en partenariat avec la maison des arts de Baud. En effet, le dossier de l'école avait plu et été sélectionné, en conséquence Mathilde Dinard et Fabien Robbe ont épaulé les élèves dans la fabrication d'un grand spectacle final. Les CM avaient écrit l'histoire sur le thème du Voyage autour du monde. Pendant 12 semaines, les élèves de la grande section au CM2 ont appris et écrit des chansons et des chorégraphies. Le 1^{er} juillet à la salle du Scaouet de Baud, en partenariat avec les ateliers de la Maison des arts, les élèves ont fait vivre un bon moment aux spectateurs. Le 4 juillet, toute l'école a pris le car direction d'Auray, où l'on a pris le tire-bouchon pour Quiberon. Au programme : châteaux de sable et jeux sur la plage.

▲ L'année scolaire 2016-2017, déjà bien entamée, a permis aux élèves de la petite section au CM2 d'aller voir une séance au cinéma de Pontivy, dans le cadre de l'action cinécole. Il reste 2 séances à chaque classe. Des sorties sont prévues au cours de l'année, les cycles 2 et 3 travaillent sur la course en solitaire du Vendée Globe. Lors du dernier trimestre, les élèves du CP au CM2 participeront à des séances de natation à la piscine de Baud. Toutes les classes sont maintenant équipées en vidéo projection puisque les 2 classes élémentaires ont des vidéoprojecteurs interactifs et les maternelles - un vidéoprojecteur avec l'accès à internet par satellite, on peut vraiment dire que les petits bieuzytates sont entrés dans l'école du troisième millénaire.

La directrice,
Gaëlle TAROU,

Formation PSC1 pour les élèves de l'école Roland Le Merlu



Depuis quelques années, les CM2 de l'école Roland Le Merlus participent activement à la formation « Apprendre à Porter Secours » dispensée par les pompiers de Bieuzy. Ils sont d'ailleurs toujours partants et motivés pour apprendre et mettre en pratique ces gestes si importants dans la vie quotidienne.

NOUS VOUS REMERCIONS D'INSTALLER LA PLAQUE DE NUMÉROTATION DE VOTRE HABITATION.

RECENSEMENT 2017

Le recensement de la population Bieuzytate se déroulera du 19 JANVIER 2017 jusqu'au 18 FÉVRIER 2017 inclus. Il permettra de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune, et déterminera la population officielle.

Il découle de ces chiffres, la participation de l'État pour le Budget communal, ils déterminent le nombre de conseillers municipaux, les besoins en équipements collectifs (tels que les écoles, maisons de retraite), les programmes de rénovation, et les moyens de transports. Etc...

Un agent recenseur se présentera à votre domicile muni d'une carte tricolore établie par la Mairie. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. (2 secteurs communaux ont été définis).

L'INSEE recommande l'utilisation d'INTERNET, afin de répondre au questionnaire, pour les personnes possédant du matériel informatique, dans les 2 ou 3 jours après le passage de l'agent recenseur. (Plus rapide, plus simple et plus écologique)

Pour les autres, des formulaires papiers à compléter leurs seront remis.

Nous vous rappelons que vos réponses sont protégées par le secret, et que votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la Loi, mais représente avant tout un devoir civique.

Carole Le Louer
Conseillère municipale en charge du recensement.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

02 97 51 03 07

www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes !**



© MI-SC/DICOM/2015 - Photos © SIRPA Gendarmerie / DICOM - Jean-François Guét - Fotolia.com - SDG 14-3327 - Tirage : 800 000 ex.

ENFANCE & JEUNESSE

PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE



Vendredi 5 février 2016, la classe de CM1 et CM2 de 19 élèves de l'école Roland Le Merlus a été conviée à une animation sur le bocage, proposée par le Syndicat de la Vallée du Blavet et l'entreprise de plantation « Ocre ».

Cette animation s'intégrait dans le cadre du programme Breizh Bocage en cours sur la commune de Bieuzy. Les enfants accompagnés ont directement planté les arbres après une petite heure passée en classe le matin à comprendre ce qu'était qu'une haie et ses différents intérêts : « protection de la ressource en eau, barrière à l'érosion et au vent, création d'habitats et zones refuges pour la faune et la flore, développement de la biodiversité... autant d'impacts positifs du bocage sur notre environnement ! », développe Caroline BELLEC (animatrice du syndicat) et Christian SAMSON (agriculteur participant à l'animation).

La plantation a lieu sur un talus situé sur une parcelle exploitée par Mr Christian SAMSON au-dessus de la Fontaine de Bieuzy. Cette plantation entre dans le cadre du programme Breizh Bocage qui est en cours sur le territoire du Blavet morbihannais.

Cette animation a différents objectifs :

▲ Expliquer à la population locale l'objectif de ces aménagements sur le territoire

▲ Montrer l'investissement personnel engagé par les agriculteurs lorsqu'ils acceptent des projets bocagers dans leurs parcelles.

▲ Créer une dynamique locale autour de ces nouveaux aménagements bocagers qui améliorent le cadre de vie de chacun.

À destination des agriculteurs et/ou propriétaires fonciers, ce programme peut toujours financer de nouveaux projets anti-érosifs pour l'hiver prochain. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Syndicat de la Vallée du Blavet pour plus de renseignements au 02 97 51 09 37.

À la suite de cette animation, un panneau pédagogique a été installé sur le talus planté par les enfants pour expliquer l'objectif de cet aménagement.

Caroline BELLEC
Chargée de mission environnement

CONCOURS DES GASTOUNETS



Candice Le Tohic (CM2), Mael Gasnier (CE1), Nolwen Girard (CE1), Beryl Mazzali (CE2), Clément Philippe (CM1), Nino Pontillo (CM1), Killian Lepicier (CE1), Rozen Tarou (CM2) et Gabriel Jaffre (CM2).

Le 22 juin 2016, les neuf nominés du concours Gastounet de l'école Roland Le Merlus ont été mis à l'honneur par la municipalité. Ils ont reçu chacun, en récompense de leur dessin, un dictionnaire de français pour les plus petits et Français/Anglais pour les plus grands.

MARCHE DE PRODUCTEURS

chaque JEUDI de 16h30 à 18h à MELRAND

légumes, produits fermiers, pains, plats cuisinés artisanaux

local et principalement bio

CHAMOMILE CUISINE

Cuisine végétarienne et végétalienne

Cours de cuisine / Ateliers / Table d'hôte

11 Rue de Bonne Fontaine 56310 Bieuzy

02 97 28 83 30 / 06 49 69 93 81

email : wendy@chamomile.fr

8 À HUIT
Au Cœur de la Vie.

PLUMÉLIAU

28 rue de la République du lundi au vendredi

56930 Pluméliau de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. : 02 97 51 80 85 samedi : de 8h30 à 19h en continu

Fax. : 02 97 51 92 95 dimanche : de 8h30 à 12h

ENFANCE & JEUNESSE

SERVICE PETITE ENFANCE DES NOUVEAUX LOCAUX TOUT BEAUX ET ADAPTÉS À L'ACCUEIL DES PETITS

Le service Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté, né de la fusion de Baud communauté, Locminé Communauté et Saint Jean-Brévelay Communauté, a déménagé depuis janvier 2016 dans les anciens locaux du Cartopôle, rue d'Auray. La commune de Baud a effectué des travaux permettant d'avoir des salles adaptées aux tout-petits, créant ainsi différents espaces répondant aux besoins des enfants. Les petits peuvent profiter de la salle patouille, pour expérimenter des matières (peinture, pâte à sel, jeux d'eau...). Une salle partagée avec les accueils de loisirs permet de proposer des parcours moteurs, parcours de vélo et porteurs. La salle principale prévoit un coin calme pour les bébés, un coin dinette, différents espaces de jeux qui varient selon les envies et besoins des enfants, ou inspirations des animatrices. Ces mêmes espaces sont utilisés le lundi matin pour Petite Bulle, le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS - ASSISTANTES MATERNELLES INFORMER, ACCOMPAGNER, ANIMER

C'est un service gratuit et de proximité à l'écoute des besoins des parents et des assistantes maternelles, mais aussi un lieu de socialisation et de découverte pour les enfants de moins de 4 ans.

▲ UN LIEU D'ANIMATION :

« Bonjour les enfants, les petits et les grands, bonjour, bonjour... ». Petit rituel d'accueil en chanson pour prendre le temps de se retrouver. Puis vient le temps de la découverte, du jeu, de l'expérimentation. Les animatrices proposent chaque fois des supports ou jeux différents. Cette année, l'accent a été mis sur la récupération. Cette démarche écologique est essentielle pour les animatrices. Toutes ces activités ont été testées et approuvées par les petits accueillis, ils y passent bien plus de temps qu'avec des jouets. Cela permet aussi aux assistantes maternelles de pouvoir refaire ces activités à la maison, sans que ce soit coûteux.

Temps d'éveil, d'épanouissement de socialisation et de plaisir, les matinées ont lieu 3 fois par semaine, à Baud mais aussi sur les communes de Guénin, Melrand, Pluméliau, St Barthélémy, dans les accueils de loisirs ou médiathèque. Les assistantes maternelles y viennent au moins une fois par semaine, sur ou sans inscription selon les matinées. C'est l'occasion de nombreuses découvertes autour de la manipulation, la motricité, la musique, la lecture avec parfois des intervenants.

Le Ripam, c'est aussi,

▲ UN LIEU D'INFORMATION

Les parents peuvent prendre rdv pour échanger sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire et faire le point sur ce qui leur correspond le mieux.

Ils peuvent se procurer la liste mise à jour des disponibilités des assistantes maternelles.

C'est aussi un lieu d'information et d'écoute des assistantes maternelles. Elles peuvent y trouver des renseignements sur les modalités d'exercice de la profession, la convention collective, les aides auxquelles elles peuvent prétendre.

▲ UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT

Les parents sont accompagnés sur les différentes démarches de parents-employeurs (de la mise en place à la fin du contrat).

Les animatrices accompagnent les assistantes maternelles sur leur métier, la formation, des outils professionnels contribuant ainsi à leur professionnalisation.

▲ LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS « PETITE BULLE »

Le lieu d'Accueil Enfants-Parents « Petite Bulle » est ouvert aux enfants âgés de moins de quatre ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Il a lieu tous les lundis matins de 9h à 12h soit à Baud dans les locaux du service Petite Enfance, soit à l'accueil de loisirs de Pluméliau.

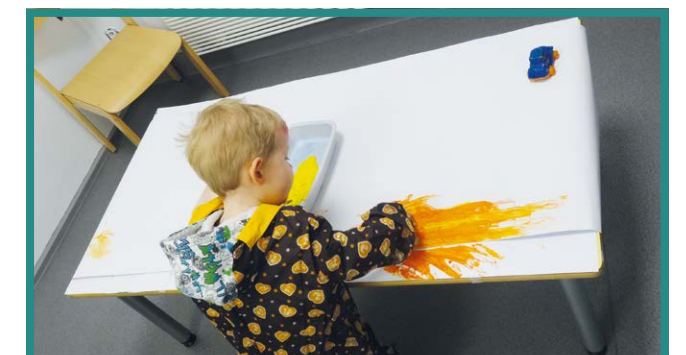
Cet accueil est gratuit et sans inscription.

C'est un espace de découverte, de plaisir et de jeux, mais aussi un lieu de rencontre pour les enfants comme pour les adultes.

Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnelles : tels sont les principaux objectifs de ce lieu.

Des professionnelles formées à l'écoute sont présentes pour assurer l'accueil des familles.

Renseignements : Service petite enfance
Rue d'Auray pour les matinées et rendez-vous
56150 BAUD
☎ 02 97 51 02 19 / 06 76 59 63 54



VIE ASSOCIATIVE

GOLF DE RIMAISON



Président : Patrick O'Connor
Rimaison, 56310 BIEUZY 02 97 27 74 03

Parcours de golf 9 trous homologués, practice, terrain d'entraînement. **Parcours ouvert tous les jours toute l'année.**
Clubhouse ouvert tous les jours de 12 h à 19 h en semaine et 10 h à 19 h les weekends.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE RIMAISON

Président : Philippe Allée
Secrétaire : Johann Nicol
Trésorier : Stéphane Bondoux
Capitaine des jeux : Bertrand Gallais
Contact mail : golfrimaison@aol.com
Site internet : www.asgolfrimaison.fr
(en cours de restructuration)



Vous voulez nous rejoindre, rien de plus simple :
Des cours sont dispensés par un professionnel diplômé d'état.
Il pourra vous proposer des cours individuels ou collectifs, des initiations. L'école de golf est ouverte aux enfants à partir de 6 ans tous les mercredi et les samedi.
Pour obtenir les tarifs détaillés de toutes les prestations, vous pouvez vous renseigner à l'accueil du club house.

DIRECTION DU GOLF ET ACCUEIL :

02 97 27 74 03
Adresse courriel : golfderimaison@gmail.com
www.rimaison.net
Golf de Rimaison 56310 BIEUZY LES EAUX
Coordonnées GPS : château de Rimaison - Latitude 48.009602 / Longitude -3.003737900000033

« Le golf un sport qui se joue de 7 à 77 ans »

Le golf situé sur le site historique du Château de Rimaison, à quelques minutes de Pontivy, vous réserve de splendides vues sur la vallée du Blavet et offre à tous, un challenge inégalé dans la région.

Le golf, un sport qui se pratique à tout âge ; quelque soit le niveau de jeu, chaque membre de la famille peut partager une partie et y trouver une source de plaisir.
Depuis plus de 20 ans, l'association sportive de Rimaison qui regroupe près de 200 licenciés vous attend pour pratiquer et perfectionner votre golf tout en partageant des moments de convivialité

Dans un cadre magnifique, de nombreuses compétitions sont organisées en semaine comme le week-end. Elle travaille en collaboration avec la direction pour améliorer le parcours et s'attache à ce que l'ambiance soit conviviale pour les joueurs et visiteurs.
Ses membres participent aux différents championnats organisés dans le Morbihan mais aussi dans toute la région Bretagne. Des titres de champions de Bretagne ont déjà été gagnés depuis la création du golf.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Président : Romuald VEYRETOU
Secrétaire : Emmanuelle LE DORZE
Trésorier(ière) : Magali VEYRETOU
Contact mail : ape.bieuzyl@gmail.com



CALENDRIER DE L'ASSOCIATION :

- ▲ 3 décembre 2016 : Marché de Noël
- ▲ 4 mars 2017 : Soirée Raclette
- ▲ 15 avril 2017 : Chasse aux œufs pour les enfants de l'école Roland le Merlus
- ▲ 25 juin 2017 : Kermesse
- ▲ 2 décembre 2017 : Marché de Noël

ACCA

Président : OLIVIÉRO Patrick
Vice-président : BILLY Richard
Trésorier : LE GUYADER Jacky
Trésorier adjoint : BILLY David
Secrétaire : CARGOET Yoann
Secrétaire adjoint : KERVÉGANT Guénaël
Notre association compte 36 adhérents.



▲ Le 13 mars nous organisons notre traditionnel « Repas chevreuil » à la salle polyvalente. Il est ouvert à tous. Le prix est de 13 €, boissons comprises.
Bonne année et bonne santé à Tous.

Patrick OLIVIÉRO

VIE ASSOCIATIVE

ACS BIEUZY LES EAUX

Président : Guénael Euzenet
06 09 59 76 97
Secrétaire : Audran Benjamin
06 99 69 98 16
Trésorier : Le Louer Armel
Référent arbitre : Cordier Jean René
Entraîneur : Le Pabic Pascal
06 81 32 43 09



L'Association Culturelle et Sportive de Bieuzyl Les Eaux créée en 1971 compte aujourd'hui 42 licenciés et 2 arbitres officiels. 2 équipes sont engagées en compétition, l'équipe A en D2 est actuellement 6^e et l'équipe réserve en D4 est actuellement 11^e.

Cette année l'ACS est entraînée par Pascal Le Pabic et Nicolas Guyomard. Nous remercions Mickael Le Tumelin pour ses 5 années d'entraîneur, qui reste dirigeant au club.

Le Club cherche des dirigeants pour encadrer les 2 équipes.

Nous remercions les bénévoles et supporters et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.



EVÈNEMENTS À VENIR :

- ▲ Le 15 avril 2017 : jambon à l'os
- ▲ Le 11 novembre 2017 : moules frites

PRATIQUE :

Entraînements le Mercredi et Vendredi 19 h - 21 h
Match le Dimanche

Toutes les informations sont disponibles sur
facebook.com/ACS-BIEUZY-LES-EAUX

HABANERA

Président : Jean-Paul Le Corre
Trésorier : Gaby Le Cunff
Secrétaire : Jean-Paul Le Corre
Contact au sein de l'association : Jean-Paul Le Corre



L'association Habanera a été créée en juin 2006, elle a été accueillie à Bieuzyl dans la salle polyvalente. Son objet est la dispense de cours de danses de société. La danse de société signifie l'ensemble des danses pratiquées dans les bals.

Répartis sur 3 niveaux, les cours sont proposés aux élèves le jeudi de 19 h à 20 h 30 pour le niveau 1, de 20 h 30 à 22 h pour le niveau 2 et le vendredi de 20 h 30 à 22 h pour le niveau 3.

Régulièrement, l'association propose aux élèves des animations centrées sur la danse : nous organisons 5 soirées dansantes dont une est costumée, une autre associée à l'Assemblée Générale en fin d'année. Nous proposons aussi aux élèves une sortie restaurant pour un déjeuner dansant.

L'effectif se situe autour d'une soixantaine d'adhérents qui règlent une cotisation de 75 € par personne à l'année.

Bal annuel le dimanche 19 mars 2017 avec l'orchestre de Jean-Pierre Le Goff.

CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Gilbert LE GOFF
Secrétaire : Philip WOODFINE
Secrétaire adjointe : Léonie CROIZER
Trésorier : Robert LAVENANT
Nombre de membres : 97
02 97 28 83 19
Contact mail : gilbertlegoff56@gmail.com
Activité principale : FEST DEIZ / VOYAGES



CALENDRIER DE L'ASSOCIATION :

- ▲ 30 octobre 2016 : Fest Deiz
- ▲ 24 novembre 2016 : Sortie chez Marie Guerzailles
- ▲ 14 janvier 2017 : Galette des rois
- ▲ 21 septembre 2017 : Sortie à Branféré
- ▲ 26 février 2017 : Fest Deiz
- ▲ 29 octobre 2017 : Fest Deiz
- ▲ 23 avril 2017 : Vide greniers
- ▲ 7 décembre 2017 : Sortie Gala
- ▲ 15 juin 2017 : Sortie les 7 îles

DANSERION BRO BIHUI



Les Danseurs de Bieuzyl – Danserion Bro Bihui

Présidente : Mme Corie Hendrien-Mange*
Secrétaire : Mr. Philip Woodfine
Trésorier : Mme Fabienne Pelletier
Nombre de membres : 16
09 64 15 16 78

Contact mail : woodfine@orange.fr

* Connue sous le nom de Le Gal

Activité principale : Danse Bretonne

Cette association a pour objet de promouvoir et d'enseigner dans la Commune de Bieuzyl les Eaux la danse Bretonne et Folklorique.

Le cours de danse bretonne et traditionnelle qui a connu un certain succès depuis l'an dernier à Bieuzyl devient maintenant une nouvelle Association de la commune, avec pour Présidente Corie Le Gal. Dirigées par Bernard Le Beller et sa fille Gwendoline, les séances sont adaptées aux attentes des débutant(e)s, ainsi qu'aux exigences de ceux ou de celles qui cherchent à se perfectionner ou à élargir leur répertoire de danse. On apprend les danses classiques, ainsi que des variations venues des quatre coins de la Bretagne, et même parfois des danses folkloriques d'ailleurs. Le tout dans la bonne humeur, et avec des explications expertes et ludiques.

Contacter Bernard Le Beller, 07 87 28 14 97.

Ou plus simplement - venez danser, chaque mercredi soir entre 20 h 30 et 22 h 30. Deux séances d'essai sont proposées.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BIEUZY-LES-EAUX



Céline VALÉE
Présidente



Gabriel GASNIER
Secrétaire



Laurent GUEGANIC
Trésorier



Isabelle BUCAMP
Vice-Présidente

Nombre de membres : 22

☎ 02 97 28 80 55 / Contact : cvallee56@yahoo.fr

CALENDRIER DE L'ASSOCIATION :

- ▲ Samedi 21 janvier 2017 : Sainte Barbe
- ▲ Lundi 5 juin 2017 : Repas et festivités Pardon de Saint Gildas
- ▲ Dimanche 3 septembre 2017 : Forum des Associations
- ▲ Dimanche 26 Novembre 2017 : Vide Grenier

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bieuzy-les-Eaux vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Cette année, l'Amicale a organisé le vide grenier (dont l'entrée est toujours gratuite). Il y a 43 tables qu'il faut réserver rapidement car elles sont vite prises.

Grâce à vous, le Pardon de Saint Gildas a été une grande fête. Nous avons réussi à améliorer le contenu en ajoutant un parquet et plus de groupes. Vous êtes venus nombreux pour manger,

danser, écouter et regarder ce que nous vous avons préparé. L'ambiance a donc été au rendez-vous. Cette festivité a réuni pas loin de 250 convives et les crêpes proposées en fin de journée ont rencontré le même succès que l'an passé. Nous en profitons pour remercier : les conjoints et enfants des sapeurs-pompiers pour leur aide précieuse, merci aux convives pour l'accueil que vous avez réservé à nos petits et jeunes serveurs, merci à l'ensemble des crêpiers et à tous ceux qui ont fait de cette journée un bel événement.

Nous avons participé au Forum des associations organisé par la Mairie. Sachez que, chaque année, les Sapeurs-Pompiers proposent des petites balades dans leurs beaux camions rouges. Concernant l'activité opérationnelle, nous pouvons dire qu'elle est stable.

Depuis quelques années, les CM2 de l'école Roland Le Merlus participent activement à notre formation « Apprendre à Porter Secours ». Ils sont d'ailleurs toujours partants et motivés pour apprendre et mettre en pratique ces gestes si importants dans la vie quotidienne.

Les différentes activités nous permettent de payer nos cotisations à l'Union Départementale et à la Fédération Nationale, de payer nos assurances et de faire un don à l'œuvre des Pupilles des Sapeurs Pompiers qui prend en charge 1175 orphelins.

Nous avons aussi pu faire un don à l'Association Pompe Chili dont Anicia Paulic fait partie et qui envoie du matériel et des tenues de pompiers aux Sapeurs Pompiers du Chili.

Nous achetons notre matériel pour les formations mensuelles « manœuvre » secourisme (mannequins, DSA de formation, matériel divers). Ce matériel sert aussi pour la formation Prévention et Secours Civique et la formation Apprendre à Porter Secours (pour les CM 2 de l'école Roland Le Merlus).

Nous continuons à améliorer et prendre soin de votre Centre de Secours : peinture, entretien et ménage, achat de matériels divers (pour la salle de sports et de formation), petites réparations (plomberie, électricité, ...). Nous allons aussi devoir agrandir le vestiaire femmes car nous sommes maintenant cinq femmes.

Le Bureau de l'Amicale

VIE ASSOCIATIVE

MANEGE TEAM COMPETITION

Présidente : Lauriane Le Néal
Vice-Présidente : Corbel Anaïs
Secrétaire : Céline Mahé
Trésorier : Romain Olivier
Vice-trésorière : Le Noheh Véronique
Nombre de membres : 18
 ☎ 06 77 06 11 61 ou 02 97 27 79 69
 Contact mail : lauriane.leneal@hotmail.fr

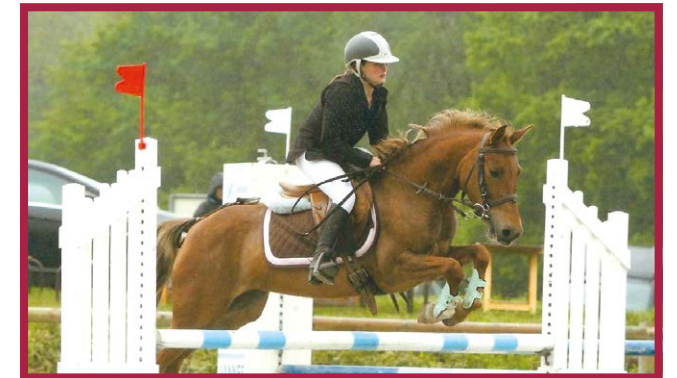
Activité principale : Événements et recherches de sponsors pour collecter des dons pour les cavaliers du Manège enchanté souhaitant participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron.

CALENDRIER DE L'ASSOCIATION :

- ▲ 25 mars 2017 : Bœuf bourguignon
- ▲ 16 avril 2017 : Randonnée équestre gourmande

Notre association « Manège Team Competition » a été créée en 2007. Mise en place par de jeunes cavaliers, son but est d'offrir à tous la possibilité d'accéder à la compétition.

Tout au long de l'année, l'association organise des actions et aide au bon déroulement de la vie de son club « Le Manège enchanté ». Un but nous a réunis, les championnats de France. En 2015, 5 jeunes cavaliers ont participé à cette grande manifestation. Leurs résultats prometteurs les ont motivés pour 2016, et Solen a terminé 6° sur 136 compétiteurs. Encouragés, d'autres jeunes sont venus participer à leur tour et nous espérons être 10 concurrents pour les championnats de France 2017.



GYM POUR TOUS

Présidente : Martine BLANCHETOT
Secrétaire : Martine URIOT
Trésorier : Charles KEREBEL
Nombre de membres : 28
 ☎ 02 97 51 95 92
 Contact mail : blancheto.m@free.fr
Activité principale : gym douce et gym tonic

Le cours de gym douce du mardi matin existe depuis maintenant 16 ans. Depuis l'an dernier, un cours de gym tonic a lieu le soir. Cette saison 2016/2017, il se tient à 19 h 30 le jeudi au Camping du Blavet. La prochaine saison, il retrouvera ses horaires et lieu : salle polyvalente le mardi à 19 h 30. Celui du mardi matin ne change pas : salle polyvalente à 9 h 15.

Pour ces deux cours, il y a toujours possibilité de deux séances gratuites.

SAABA SI J'Y SUIS

Présidente : Anita TARDIF
Secrétaire : Nicole Joly
Trésorier : Yann FOREST
Autres personnes : Léniaig GUÉGANIC, Dominique FAUCHEUX
Nombre de membres : 4
 ☎ 06 32 70 96 94
 Contact : cap-blavet@wanadoo.fr

Activité principale : Aide au financement de projets éducatifs, sociaux ou économiques au Burkina Faso

CALENDRIER DE L'ASSOCIATION :

- ▲ 2 événementiels par an, en général repas/concert organisés au gîte Rando Plume de Bieuzy.

L'année 2016 a été intense pour cette toute nouvelle association. Sollicités par l'école de Saaba (petite commune rurale proche de Ouagadougou), nous avons financé grâce aux dons et à l'organisation de soirées événements, l'implantation de panneaux photovoltaïques permettant l'éclairage de la moitié de l'école (soit 3 classes et une salle de réunion), afin de permettre d'une part aux enfants scolarisés d'avoir un endroit où réviser le soir et surtout, d'autre part, d'organiser des cours du soir pour ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir être scolarisés par manque de place (déjà 80 à 100 enfants/classe...). L'association de parents a participé à hauteur de ses possibilités (5% du budget) au financement de ce projet d'un montant total de 3000 €.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus dans ce projet et nous vous invitons à nous rejoindre en 2017 pour de nouvelles soirées conviviales et festives.



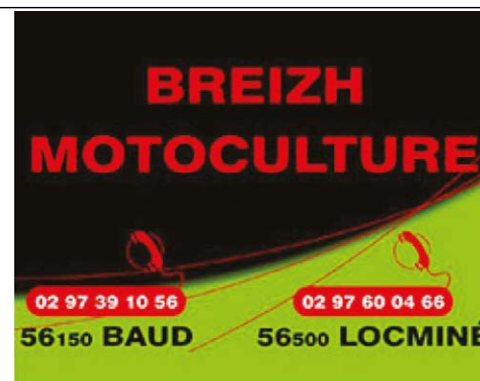
MAHO
BATIMENT

CONSTRUCTION
EXTENSION
RÉNOVATION

MAÇONNERIE
CHARPENTE
MENUISERIE
ISOLATION
RAVALEMENT

ZI DE TY ER DOUAR - 56150 BAUD

www.maho.fr - 02 97 080 080





**Le Bistrot
du Père Nicolas**

le troquet des gourmets

Ouvert toute l'année

6, promenade des estivants 56930 St Nicolas-des-Eaux
02 97 51 90 23
contact@bistrot-pere-nicolas.fr

VIE DE LA COMMUNE

FINANCES 2016

Dans un contexte de continuité de la baisse des dotations de L'État afin de redresser la situation des comptes publics nationaux, votre Conseil Municipal a voté le budget 2016 au cours du premier trimestre : les recettes de fonctionnement s'élèvent à 625 292 € et les dépenses de fonctionnement à 684 890 €. Un résultat reporté de 2015 de 288 598 € a permis d'équilibrer ce budget principal et d'injecter la somme de 228 000 € au budget investissements .

Pour assurer le fonctionnement au quotidien de votre commune, cela génère des charges à caractère général pour 131 300 €, des charges de personnel pour 265 000€, et des autres charges pour 288 590 € dont 16 000 € de charges financières.

Pour faire face à ces dépenses, votre commune perçoit des recettes : des produits divers 86 985 €, des impôts et taxes 330 576 €, et des dotations pour 213 231 €.

Votre Conseil Municipal en Mars 2016 a gelé les taux d'imposition dans la continuité des décisions prises depuis l'exercice budgétaire de 2010.

Le budget investissements voté est de 296 400 €, investir c'est le garant de maintenir en bon état le patrimoine et anticiper les besoins de la population en équipements. Un montant de 255 400€ est affecté aux immobilisations de l'exercice, et 36 000 € pour rembourser le capital de la dette.

INVESTIR EN 2016

Les principaux investissements réalisés sont :

▲ LE LOTISSEMENT LE MECHENNEC :

Depuis le début d'année 2016, notre collectivité a repris la main sur la commercialisation des lots.

Une première opération promotionnelle 1€ le m2 portant sur 5 lots a été sans résultat à ce jour. Celle-ci a été renouvelée pour 12 mois. Pour rendre encore plus attractif ce lotissement, votre Conseil Municipal a voté au printemps dernier la fin des aménagements tant pour la voirie que pour les espaces verts. Le montant cumulé de ces derniers investissements est de 106 264€HT, déduction faite de la subvention allouée par la région Bretagne, le débours pour notre collectivité est de 83 523€ auquel il faut ajouter celui de l'éclairage public 8 820€.

▲ LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX EAUX USÉES ET PLUVIALES :

Dans le cadre de la rénovation du Bourg, le mois d'octobre a vu le début des travaux de réhabilitation des 2 réseaux eaux pluviales et usées. Ceux-ci devraient prendre fin en début d'année 2017.

Le coût de ces travaux incontournables pour assurer un service de qualité à la population se scinde en 2 enveloppes distinctes :

L'assainissement collectif (traitement des eaux usées) pour un montant de 108 880€HT

La capture des eaux pluviales pour un montant de 7 8575€HT

Les subventions sont de 23 572€ pour les eaux pluviales et 35 013€ pour les eaux usées.

▲ LE REMPLACEMENT DES MAINS COURANTES AU TERRAIN D'HONNEUR FOOTBALL :

Votre Conseil Municipal a décidé de remplacer ces mains courantes en béton, très accidentogène, pour un coût global de 23 957 € HT. Le Conseil départemental subventionne ce nouvel équipement à hauteur de 8 900€. Le remplacement à neuf des 2 buts est compris dans ce financement.

▲ LA VOIRIE :

Chaque année, votre commune bénéficie auprès de Baud Communauté d'un droit de tirage pour remettre en état sa voirie, en 2016 celui-ci est de 47 999€ HT, en complément de cette allocation sur le budget communal une somme 17 098 € HT a été affectée pour la rénovation de la voirie communale.

Philippe FONSART,
Adjoint au Maire.

SPORTS



Installation de nouvelles mains courantes sans danger pour les joueurs et de nouveaux buts pour le stade de Bieuzy (cf article de Philippe FONSART concernant les finances).



Ces nouvelles mains courantes sont équipées du système DB Stop anti bruit, qui limite les nuisances sonores pour les riverains.

VIE DE LA COMMUNE

LA BIBLIOTHÈQUE

Venez passer un agréable moment à la bibliothèque ! Elle est ouverte le mercredi (10h00-12h30/13h30-18h00) et le samedi matin de 9h30 à 12h30. N'hésitez pas, l'accès est libre et gratuit. Pour emprunter un ouvrage ou utiliser un poste informatique, l'abonnement est gratuit également. Vingt nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2016.

LES LIVRES VOYAGENT...

La bibliothèque possède 1700 ouvrages. Elle complète son offre par environ 1500 livres prêtés par la Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM) dont 300 sont renouvelés trois fois par an. Ce partenariat nous permet de profiter, au même titre qu'une grande médiathèque, de tout le catalogue de la MDM, y compris des nouveautés ! Le catalogue de la MDM est accessible sur le site www.mediathèque.morbihan.fr et chacun est libre de le consulter pour faire des recherches. Les habitués le savent bien et, régulièrement, ils me font part de leurs souhaits. Ainsi, je réserve les ouvrages de leurs choix qui sont livrés par navette dès qu'ils sont disponibles.

DES ANIMATIONS...

En mars 2016, nous avons lancé avec succès un après-midi jeux pour tous. Avec l'aide de Cindy Piété, ludothécaire pendant 25 ans, nous avons proposé aux bieuzytates de se retrouver pendant quelques heures autour de jeux. En plus de partager ses compétences et son expérience, Cindy nous prête ses jeux, une cinquantaine : des jeux de plateaux, de stratégie, dominos, cartes, puzzles, etc... Cette première avait été un succès, nous l'avons donc reconduite, avec le même succès, en septembre. D'autres après-midi « ludothèque » auront lieu en 2017.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est sous un beau soleil d'automne que, comme chaque année, l'anniversaire du 11 novembre a réuni les Bieuzytates autour du monument aux morts de Bieuzy. Une gerbe a été déposée par les enfants et un discours du souvenir lu par Mr le Maire.



Le 26 octobre : L'atelier origami spécial HALLOWEEN, a été l'occasion pour les participants de s'exercer au pliage. Ils ont ainsi fabriqué des fantômes, des chauves-souris, des citrouilles, etc... et sont repartis avec leurs réalisations, ravis de l'expérience.



Mercredi 18 octobre : 12 enfants ont assisté à une séance kamishibai.



Ne jetez plus vos vieux livres ! Une boîte à livres, mise en place par Book Hémisphère, société de réinsertion, est à votre disposition pour déposer des livres quel que soit leur état, hormis les magazines, les journaux et les manuels scolaires. Une fois collectés, ces livres seront triés, puis vendus ou recyclés en pâte à papier.

La bibliothécaire,
Martine Le Peutrec

VIE DE LA COMMUNE

L'ART À BIEUZY



UNE SCULPTURE DE DOMINIQUE LE PAIH INSTALLÉE AU RANDO PLUME

Le 18 mars, une sculpture réalisée par Dominique Le Paih, installée au gîte Rando Plume, a été inaugurée par le Maire de Bieuzy Léon Quilleré, le Maire de Melrand Charles Boulouard, en présence de Yann Forest et de quelques familles qui avaient répondu à l'invitation. Cette sculpture était déjà installée depuis le 20 septembre 2014, donc avant l'inauguration du bourg de BIEUZY. Dominique a toujours fait de la sculpture en autodidacte, même avant son service militaire. Mais c'est vraiment à partir de 1990 qu'il a commencé à sculpter avec assiduité, en parallèle avec la maçonnerie de la pierre. Chez lui, à Bieuzy, il a installé 100 sculptures en granit pour décorer son jardin. En Bretagne, il a offert ou vendu une douzaine de sculptures, dont une est partie en Allemagne. Au Pays Basque, il y en a une douzaine dans les jardins de ses amis. L'une d'entre elles est placée dans le cajolar d'OL HABIDI (fromagerie des estives) à 830 m d'altitude après la passerelle suspendue d'OLZARTE sur la commune de LARRAU.

Sur internet, voir le site « Neuvième jour de LOGIBAR » à Sainte Engrâce (vendredi 18 juillet 2014).

BRÔCANTE
La Chaumière

• ACHAT
• VENTE
• ESTIMATION
• DEVIS GRATUIT
• DEBARRAS MAISONS
COMPLÈTES : SUCCESSION

Rue du Presbytère - 56310 BIEUZY LES EAUX

"LANN ER REUN"
Port. 06 89 74 96 98 ou 06 65 52 27 11

L'ART DANS LES CHAPELLES

La 25^e édition de L'Art dans les chapelles a eu lieu cet été du 8 juillet au 18 septembre 2016. Parmi les 20 sites patrimoniaux concernés, la commune de Bieuzy ouvrait deux sites aux visiteurs : l'église Notre-Dame du Bon-Voyage et la chapelle de la Trinité située à Castennec.

Créée en 1992 à Bieuzy par Roland Le Merlus et son équipe municipale, l'association L'Art dans les chapelles présentait pour la 25^e édition consécutive une exposition dans la chapelle de la Trinité. Intitulée « La lumière vient du sol », cette murale peinte au lait de chaux était réalisée par Flora Moscovici sur le mur nord de la nef.

L'artiste a appliqué ses pigments chatoyants, jouant avec la surface irrégulière du mur pour créer un dégradé de couleurs, existantes dans la chapelle. On y retrouve le marron des sablières, le bleu du dallage et le vert de la barrière de communion. L'atmosphère de joie et de mystère dégagée par l'œuvre n'en demeurait pas moins douce et accueillante. Vous avez d'ailleurs été plus de 5100 visiteurs à passer la porte de cette chapelle.

L'Art dans les chapelles vous donne rendez-vous du 7 juillet au 17 septembre pour sa 26^e édition.

L'Art dans les chapelles vous propose également toute l'année des ateliers, visites, conférences et des actions spécifiques dans les écoles.

Rendez-vous sur www.artchapelles.com pour connaître le programme.

VIE DE LA COMMUNE

HALLOWEEN



Le 29 octobre, Wendy a organisé à la Salle polyvalente de Bieuzy le deuxième concours de citrouilles.

Plus de vingt enfants avec leurs parents ont apprécié de découper et décorer leurs citrouilles pour Halloween. Après la compétition de l'année dernière, les graines des citrouilles avaient été conservées et chaque enfant de l'école en a reçu quelques-unes pour cultiver ses propres citrouilles. Ce fut vraiment un grand succès, les enfants ont fait preuve de beaucoup de créativité. Pour terminer cet après-midi, Wendy avait préparé une délicieuse soupe à la citrouille parfumée au cumin.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à organiser cet événement et en particulier aux membres et sympathisants du Club de l'amitié qui nous ont fait don de plusieurs citrouilles...

Le concours sera renouvelé l'année prochaine. Rendez-vous le samedi 28 octobre 2017 de 9 h à 12 h à la salle polyvalente.

Wendy Davies
Conseillère municipale

DÉCOUVERTE D'UNE PIERRE TOMBALE



Ar vaen-bez

Ur vaen-bez a blez 1867 a zo bet kavet. Homan a zo bet lakaet e lec'h ma oa 149 blez araok, tro dro d'an iliz. Seurt a vein-bez a veze lakaet à an douar. Skridurioù e brezhoneg a veze implijet en amzer-mañ. Lenet a vez : « JULIAN MALLARDE PRIED IUAN AN DEVEHAT 1867 » Testennoù e brezhon-neg a ziskouez deomp a oa yezh ar vro implijet en ur feson foran. Titouroù arall hon do da gas deoc'h er gazetennig ar gumun e tonet.

Traduction - Ar vaen-bez

Une pierre tombale datant de 1867 a été retrouvée. Celle-ci a été remplacée à l'endroit où se situait le cimetière, autour de l'église. On peut y lire les inscriptions suivantes : « JULIAN MALLARDE PRIED IUAN AN DEVEHAT 1867 » qui signifie « Julian pour Julianne MALLARDE épouse de Yves LE DEVEHAT ».

Nous aurons d'autres informations à apporter dans les prochains bulletins communaux...

LES EXPATRIÉS



RÉUNION « EXPATRIÉS »

Le 21 avril, Wendy a organisé la deuxième réunion des expatriés habitant la commune. Ce fut un grand succès avec plus de 30 invités présents à la réunion. L'idée de cette réunion était de donner aux expatriés de notre commune l'occasion de venir découvrir leur commune.

C'était pour eux l'opportunité de faire part des problèmes qu'ils rencontrent, ainsi que de leur envie de s'impliquer dans la vie communale.

Sans oublier le fait que c'était pour eux aussi l'occasion de se faire de nouveaux amis en pratiquant la langue française.

Pour clôturer la réunion, un apéritif très sympathique apprécié de tous avait été préparé par Wendy elle-même.

The second meeting dedicated to the expats living in Bieuzy was organised by Wendy on the 21st of April. It was a great success with more than 30 guests attending the meeting.

The aim of the evening, was to give expats in our commune, the opportunity to come to and find out more about Bieuzy. The chance for them to talk about the problems that they face, as well as finding out they could become more involved in the community. An opportunity too, to make new friends and of course to practice their French.

To close the meeting, Wendy prepared, an aperitif, it was very much appreciated and enjoyed by everyone.

Wendy Davies
Conseillère municipale



VIE DE LA COMMUNE

MARCHÉS DU TERROIR



L'été 2016 a vu, pour la deuxième année consécutive, la réalisation de nos marchés du terroir. Nous avons innové avec plus de commerçants, plus d'une vingtaine par marché, notamment un boulanger, un charcutier, plusieurs fois médaillé, deux marchands de fromage, deux maraîchers bio, etc. Tous vendaient des produits maison, en d'autres mots des produits du terroir. Autre innovation, la possibilité de se restaurer sur place. Les galettes saucisses et autres fars Bretons ont été proposés tour à tour par les Scouts et le Club de l'amitié. C'était un pari risqué pour eux, mais les clients sont venus si nombreux, que les saucisses ont fini par manquer. Heureusement, le charcutier a pu dépanner les cuisiniers sur place. La troupe des Arts Paisibles est venue nous régaler avec ses Apéritifs. Appréciés de tous, ils sont plébiscités pour revenir l'année prochaine.

Il faut aussi parler de la musique. Grâce à l'aide de Marc Perez, c'est le Bagad de Locminé qui est venu nous rendre visite. Après une descente triomphale de la rue Bonne Fontaine, il a donné plusieurs aubades sur la place du marché. Quel succès et quelle ambiance ! Les élèves des cours de danse bretonne, « Danserion Bihui » ont dansé, malgré une pluie battante, aux sons du bagad sur la place du marché. Quelle fête ! Cela faisait sans doute très longtemps que personne n'avait dansé sur cette place. Un franc succès aussi pour les chants de marins interprétés par les chœurs de Chantimor.

Vous êtes venus nombreux en juillet comme en août et, grâce à vous, ces marchés furent un succès. Il faut dire aussi que l'ACCA avait fait ce qu'il fallait. Des galettes de pommes de terre (plus de 400 douzaines) et du pâté de chevreuil en juillet et de la bouillie de millet (plus de 500 barquettes) en août. C'est grâce à leur bonne volonté et à leur implication que ces marchés rencontrent un succès qui, aujourd'hui, commence à dépasser les limites de la commune.

Avec toute l'équipe de la commission animation, tourisme et communication, l'ACCA de Bieuzy, le club de l'Amitié et les Scouts, je vous donne rendez-vous le 9 juillet et le 6 août 2017 place Ernest Lemoine pour la troisième édition des marchés du terroir de Bieuzy.

Alain L'Aigle
Adjoint au tourisme

FÊTE DES BATTAGES



La fête des battages a eu lieu le 28 août 2016 au Resto. 500 repas ont été servis grâce à la participation d'une quarantaine de bénévoles des deux associations que sont le Comité des fêtes du Resto et le Club de foot, l'ACS. Les nombreux visiteurs ont pu assister à des démonstrations de battage et labours à l'ancienne. Ils ont pu également apprécier la collection de machines exposées. Malgré une météo mitigée, l'ambiance était très bonne et a ravi organisateurs et participants.

BORNE ÉLECTRIQUE



PLACE ERNEST LEMOINE:
Une borne à recharge électrique accélérée permettant aux automobilistes de recharger leurs véhicules électriques a été installée. La couverture totale du département sera effective fin 2017.

VIE DE LA COMMUNE

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Ce titre regroupe plusieurs éléments. Le revêtement, la signalisation et enfin les abords.

Vous avez pu le constater : nous avons, cette année encore, rénové le revêtement de plusieurs routes communales. Comme chaque année, il nous a fallu faire des choix. Ces choix sont principalement guidés par la fréquentation, l'avancement de la dégradation et, bien évidemment, nos moyens. Certains d'entre vous, une fois le programme 2016 terminé, m'ont rappelé que les routes qui desservent leur domicile nécessitent une intervention depuis longtemps. Ceux-là seront placés en priorité sur le programme de l'année prochaine. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes dans ce cas.

Les panneaux de signalisation, commandés en 2015, ont été (enfin) livrés cet été. Libéré des travaux sur les espaces verts, notre service technique va, à présent, pouvoir les installer. Vous avez peut-être déjà pu voir les coussins berlinois installés à l'entrée du bourg du Resto. Réclamés par ses habitants, j'espère qu'ils contribueront à réduire la vitesse dans ce village. D'autres panneaux vont suivre, en particulier un grand nombre de panneaux de lieux-dits, aujourd'hui absents. Leur présence va faciliter la tâche des livreurs et de vos visiteurs.

Enfin, je reviens sur l'élagage. Chaque année, il nous coûte plusieurs milliers d'euros. Il s'avère que, dans la majorité des cas, cette opération devrait être effectuée par les propriétaires dont les terrains bordent les routes. Nos ressources diminuant de façon drastique, je crois que, cette année, nous allons devoir rappeler ces propriétaires à leurs obligations.

Je forme le vœu, sincère, que nos actions sur la voirie aient satisfait la majorité d'entre vous. C'est, en tous cas, le but de notre action.

Je vous présente, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Alain L'Aigle
Adjoint à la Voirie



Nos services techniques assurent la pose des coussins Berlinois à l'entrée du village du Resto.



Les techniciens de la commune installent le radar pédagogique route de St Nicolas. Le but de ce radar est de faire prendre conscience aux automobilistes, de leur vitesse avant d'entrer dans le bourg !

Garage EZANNIC

Une équipe à votre service 6jours/7
5 rue de la mairie-56310 MELRAND
Contactez-nous au 02.97.39.54.62
Station Service
Ventes et réparations véhicules toutes marques



VIE DE LA COMMUNE

YADAR BREZHONEG



A gleizh da zehou, dirak : Nicole le Peih, Léna le Louarn, Léon Quilleré. En a-dreñv : Marc Perez, Philippe Fonsart, Emilie Le Frère, Alain L'Aigle.

De gauche à droite au premier rang : Nicole le Peih, Léna le Louarn, Léon Quilleré. Au second rang : Marc Perez, Philippe Fonsart, Emilie Le Frère, Alain L'Aigle.

PENNAD-SKRID :

D'an 26 a viz Genver, en deus kavet, an ti-kêr, um emglev get ofis Publik ar Brezhoneg a veit siniñ Karta ar Brezhoneg. Lakaet a vo yezh ar vro da vout skritellet ha doujet en ur ober pemp tra tro dehi dindan daou vlez. Panneloù divyezheg a vo pe a zo lakaet en ur arru, ha kuitaat a ger, anvioù an hentoù pe ruoù en div yezh, a vo lakaet ivez, pa vo cheñchet pe savet hentoù nevez. Arouez ar gumun a vo lakaet e div yezh ivez, ha peadra skrivet a veit hentañ, en amzer da zonet, a vo skrivet en div yezh. Un darn ag ar menegoù anvet amañ a zo groet pe àr an hent da vout groet.

Le 26 janvier 2016, le Conseil municipal a pris l'engagement d'une certification auprès de l'Office public de la langue bretonne. La commune s'engage à afficher la langue bretonne au travers de cinq actions sur deux ans. Des panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, des plaques de rues bilingues lors des renouvellements ou à l'occasion de création de voies. Le logo de la mairie devra être bilingue et le bilinguisme devra être adopté à l'avenir pour toute signalétique. Certains de ces points sont déjà réalisés ou en cours de réalisation.

LES ÉLUS



Denis Abraham



Philippe Fonsart



Mickaël Le Tumelin



Alain L'Aigle



Léon Quilleré



David Le Manchec



Gérard Carrette



Anita Fouillé Le Gourriec



Carole Le Louer



Magali Veyretout



Wendy Davies



Yoni Trehin



Gilbert Le Goff



Émilie Le Frère

VIE DE LA COMMUNE

LES SERVICES MUNICIPAUX



Martine
Bibliothécaire



Viviane
Cantine



Sylvie
École - Services techniques



Christine
École



Marie-Rose
Administration



Lenaig
Accueil mairie



Gaëtan
Services techniques



Joël
Services techniques



Patrice
Services techniques



Claude
Services techniques



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
PLATS CUISINES
PHILIPPE PERRON

Spécialité : Andouille de Guémené
Médaille d'or 1997-2012-2016
Médaille de Bronze 2009
Médaille d'Argent 2010-2014-2015
Vous nous trouverez sur les marchés
Pontivy : Le Lundi Matin
Baud : le Samedi matin
56310 MELRAND
Tél./ Fax 02 97 39 59 59

IL RESTE des TERRAINS à 1€/m²
à BIEUZY LES EAUX (56310)

Terrains libres de constructeurs
École, garderie, salle polyvalente, supérette et médiathèque à pied
5mn de la voie express D768
10mn de Baud et Pontivy

Lotissement LE MECHENNEC
Renseignements à la mairie: 02 97 39 55 76
mairie@bieuzy.fr
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

VIE DE LA COMMUNE

ARTISANS / ENTREPRISES

▲ ALAIN LE DORZE

Construction de hangars, élevages, charpentes
Le Resto
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 73 92

▲ LAURENT GUYOMARD

Plomberie - chauffage - électricité
Kerlast
56310 Bieuzy
Tel. : 02 97 27 70 58

▲ PHILIPPE BOIVIN

Poterie, fabrication de porcelaine utilitaire.
Lezerhy
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 74 59

▲ ATELIER COREUM

Restauration et conservation d'objets et mobiliers d'art
Vincent CHEREL et Anthony HOLLARD
Le Resto
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 73 52
Site internet : www.atelier-coreum.fr

▲ MICKAËL GUÉGANIC

Electricité/Plomberie/Chauffage
Coët Menan
56310 Bieuzy
☎ 06 81 64 76 18

▲ JEAN-FRANÇOIS THIERY

Création et entretien de jardins, haies osier vivant tressé, terrasses bois
Lézerhy
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 77 87 - 06 32 68 27 13

▲ YANN GUILLEMOT

Usinage. Mécanique de précision (tournage – fraisage)
Maintenance sur site.
2 Rimaison
56310 BIEUZY
☎ 06 12 14 44 46

▲ TOM HOLDOM

Architecte
Rimaison
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 79 02

▲ THIERRY LAVRILLOUX

Electricité générale – Menuiserie – Portails - Fenêtres
65 chemin de la Motte
56310 Bieuzy
☎ 02 97 39 59 93

▲ ADRIAN DASHWOOD

Professeur d'anglais
Cours d'anglais à domicile et en entreprise
Chapelle St Gildas
56310 Bieuzy
☎ 02 97 39 56 81
adrian.dashwood@wanadoo.fr

COMMERCE

▲ GILDASINE MORVANT

Bar
Castennec
56310 Bieuzy
☎ 02 97 51 81 01

▲ GOLF DE RIMAISSON

Patrick O'Connor
Parcours de golf 9 trous homologués,
Practice, terrain d'entraînement.
Rimaison, 56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 74 03
Parcours ouvert tous les jours toute l'année.
Clubhouse ouvert tous les jours de 12 h à 19 h en semaine et
10 h à 19 h les weekends.

▲ ALAIN & PATRICIA BOURCIER

Boucherie - charcuterie artisanale - traiteur
Épicerie multiservices
Relais La Poste
rue de Bonne Fontaine
56310 Bieuzy
☎ 02 97 39 51 87
Ouverture : 8 h 00 - 12 h 30 et 15 h 00 - 19 h 00.
Fermeture dimanche et lundi.

▲ LES COPAINS D'ABORD

Mme Claudine FATH
Bar
Le Resto
56310 Bieuzy
☎ 07 86 06 28 37
Ouverture : 8 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 20 h 00.
Fermeture dimanche AM.

▲ LA CHAUMIÈRE

Brocante Achat-vente
Achat-vente, estimation, devis gratuit.
Débaras maison complète de la cave au grenier.
Bourg
56930 Bieuzy
☎ 06 89 74 96 98

▲ CHAMOMILE CUISINE – WENDY'S KITCHEN

Découverte de la cuisine végétarienne, végétalienne et de
nouveaux ingrédients et techniques. Cuisiner et déguster
ensemble.
11 Rue Bonne Fontaine
56310 Bieuzy
☎ 02 97 28 83 60



6, rue Albert de Mun

BP 90

56303 Pontivy Cedex

Tel : 02 97 25 02 77

Fax : 02 97 27 83 70

E-mail : pneu@piete.fr

VIE DE LA COMMUNE

GÎTES RURAUX

▲ LES GÎTES DE KERGOFF

M et Mme KEREBEL
Deux gîtes pour 4/5 personnes, classés 2 clé-vacances
Kergoff
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 75 14 / 06 32 80 69 77
Contact : cr.kerebel@orange.fr
Ouverts toute l'année

▲ M. LE GUYADER JACKY

Gîte labellisé «Gîtes de France»
Kersulan
56310 Bieuzy
☎ 02 97 56 48 12
Fax : 02 97 50 70 07
Contact : gites-de-france.morbihan@wanadoo.fr
Ouverture d'avril à octobre

▲ GÎTE RANDO'PLUME

Association Cap-Blavet
M. Yann FOREST
Labellisé Rando Accueil : hébergement, restauration
Rue du Presbytère
56310 Bieuzy
☎ 02 97 28 81 60
Contact : cap-blavet@wanadoo.fr
www.cap.blavet.free.fr
Ouvert toute l'année

▲ LA FRAIRIE DU DIVIT

Julia BEAUVY
Gîtes, Chambres et Table d'hôtes
Le Divit
56310 Bieuzy
Contact : julia.beauvy@gmail.com
☎ 02 97 27 19 69
www.frairiedudivit.fr

▲ POTERIE DE LEZERHY

Mme Martine MAIGNAN
M. Philippe BOIVIN
Chambres d'hôtes ouvertes de avril à octobre
Lezerhy
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 74 59
boivinp@wanadoo.fr
<http://perso.orange.fr/poterie-de-lezerhy>

▲ BRETON GÎTES

Gîtes et chambres d'hôtes
Jenny et Adrian DASHWOOD
Chapelle St-Gildas - 56310 BIEUZY
☎ 02 97 39 56 81
Contact : jenny.dashwood@wanadoo.fr
www.bretongites.com

LOISIRS

▲ LE CLOS DE BLAVET (3 ÉTOILES)

M et Me GIRARD
Camping 83 emplacements, location chalets en bois, piscine, tennis, aire de jeux...
La Couarde
56310 BIEUZY
☎ 02 97 51 83 07 ou 06 15 80 57 05
Contact : closdublavet@orange.fr
www.campingleclosdublavet.fr
Ouvert d'avril à octobre

▲ LE MANÈGE ENCHANTÉ

Julien LE MARTELOT
Centre équestre - poney club
Le Grand Resto
56310 Bieuzy
☎ 02 97 27 79 69 - 06 89 48 36 76
Ouvert toute l'année

▲ MARIO ZIMMERMANN

Professeur de golf. Découverte, Initiation, Stages de golf.
Toute l'année.
Contact : oriamgolf@orange.fr
☎ 06 62 52 14 56



Garage EZANNIC - 56310 MELRAND

☎ 02.97.39.54.62



Ventes et réparations Matériels Agricoles et Motoculture

VIE SOCIALE

LE CCAS

Tout au long de l'année, les membres du CCAS se réunissent pour traiter des dossiers d'aide financière pour les habitants de Bieuzy qui se retrouvent dans le besoin. Ces demandes sont confidentielles et seuls les membres du CCAS en prennent connaissance. Il est toujours difficile de faire cette démarche, mais personne n'est à l'abri de se retrouver dans une situation financière délicate à un moment donné de sa vie. Nous vous invitons à venir vers nous avant de vous retrouver dans une situation trop critique.

Le CCAS organise également plusieurs actions. Nous organisons un goûter pour les résidents du domicile partagé courant janvier. De plus, un repas est offert à toutes les personnes de la commune de plus de 70 ans courant octobre (cf. article et photo). Enfin, les 25 et 26 novembre, certains membres du CCAS sont allés donner de leur temps pour la collecte nationale de la banque alimentaire.

Les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Emilie LE FRÈNE
Adjointe aux Affaires sociales

REPAS DU CCAS

Le samedi 22 octobre 2016, 62 convives étaient réunis à la salle polyvalente pour le repas des aînés. Chaque année, le CCAS invite environ 120 personnes de plus de 70 ans à partager un moment agréable autour d'un bon repas préparé par Mr et Mme BOURCIER et, comme à l'habitude, délicieux. Au cours de la journée, un bénévole de l'ADMR est venu présenter les différents dispositifs de téléassistance FILIEN (montre, médaillon...).

Les doyens de l'assemblée étaient cette année Albert LE LOUER qui a 89 ans et Joséphine LE GALLO qui en a 91. Un colis et un bouquet de fleurs leur ont été offerts pour l'occasion. Depuis maintenant quelques années, toutes les personnes de plus de 70 ans sont invitées personnellement. Il ne faut pas hésiter à vous faire connaître si vous ne l'avez pas été (en téléphonant à la mairie).

Le CCAS a pris depuis 3 ans, la décision de ne distribuer des colis lors d'une visite qu'aux personnes qui sont hospitalisées ou placées en institut. En effet, ces colis étaient un frein à la rencontre et ne permettent pas les échanges entre les habitants de la commune, objectif clairement défini de ce repas.

Nous nous arrangeons toujours pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer seuls, il ne faut pas hésiter à faire appel au CCAS. Enfin, si l'un de vos parents, amis ou voisins de plus de 70 ans n'a pas reçu la visite d'un membre du CCAS alors qu'il est hospitalisé, il faut également le signaler à la mairie.



DOMICILE PARTAGÉ DE BIEUZY

Il s'appelle : TY AR GOH CHAPEL (la maison de la vieille chapelle - en référence au lieu où il a été construit). 8 personnes en perte d'autonomie y sont accueillies 24 h/24 h et encadrées par une équipe de 7 assistants de vie qui veillent à leur confort et bien-être.

L'établissement attache une grande importance à la notion de vie des résidents. Celui-ci s'efforce de créer des espaces de chaleur, d'intimité et de convivialité.

Le Domicile Partagé est un lieu de vie.

La personne accueillie peut développer ses capacités et conserver ou retrouver son autonomie grâce à l'accompagnement des assistantes de vie compétentes.

▲ La mémoire récente et ancienne

▲ La concentration

▲ L'image de soi

▲ La communication verbale ou gestuelle

▲ Le développement des sens

Des activités sont proposées mais chacune a sa spécificité. Les objectifs sont cependant les mêmes à savoir, créer de nouvelles relations à partir d'un nouveau support, apprendre dans le domaine sensoriel et moteur en respectant le rythme de chacun et ses potentialités.

Un 1^{er} exemple : La cuisine. Elle a pour but de permettre au résident de réaliser un met, de toucher les différents ingrédients et de les goûter, de sentir, de mélanger ou tout simplement d'observer. Faire découvrir de nouvelles saveurs et faire en sorte qu'il prenne plaisir à déguster et à participer.

Un autre exemple, parfois plus difficile à mettre en œuvre : Les sorties extérieures. Elles ont pour but de favoriser l'éveil, de permettre aux résidents d'avoir une relation individuelle avec l'assistante de vie, de s'intégrer à la société (ex : sortie au commerce de Monsieur et Madame BOURCIER). Elles ont l'objectif de leur faire découvrir un autre environnement (la campagne, la forêt, village), d'autres sensations (le vent, le froid, le soleil, la pluie...) différents bruits (bruit de moteur, klaxon, animaux).

Les activités sont de manières générales une source de plaisir et d'épanouissement ou le résident est acteur à sa façon.



Chaque mois, lorsque Nathalie Prunelle et Fadette, son berger australien de 6 ans, chien visiteur d'hôpitaux, franchissent le seuil de Ty Ar Goh, le domicile partagé, dans le lotissement Ar Ster, les visages des résidents s'illuminent. Cette rencontre de près d'une heure et demie est particulièrement réconfortante, comme le souligne Elisabeth Chevalier, la coordinatrice de l'établissement (extrait du télégramme du 29/04/2016)

ADMR

L'association propose différents services, elle intervient de la naissance à la fin de vie :

▲ Aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

Aide à la toilette, aide à la mobilité, entretien de la maison, courses, préparation des repas, entretien du linge...

▲ Ménage, repassage

▲ Service famille

Intervention auprès de familles fragilisées par une difficulté temporaire : grossesse, naissance, maladie...

▲ Garde d'enfants au domicile des parents

▲ Téléassistance filien

La téléassistance est destinée aux personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles malgré la crainte d'une chute ou d'une malaise. Elle permet de prévenir les secours grâce à un système relié à une plateforme téléphonique.

Pour plus de renseignements, contactez la fédération ADMR du Morbihan au 02 97 68 31 68.

L'ADMR recrute régulièrement des aides à domicile et des gardes d'enfants. Si vous souhaitez postuler, envoyez votre candidature à la Fédération ADMR du Morbihan 25 rue Gay Lussac 56000 Vannes.



22 rue de la république 56930 PLUMÉLIAU

Tél : 02 97 51 90 35 - www.instantbienetre56.fr

PUBLI-RÉDACTIONNEL

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Un portail national pour s'orienter face à la perte d'autonomie

Le nouveau portail national pour les personnes âgées et leurs proches apporte toutes les informations utiles pour faire face à une situation de perte d'autonomie : conseils, démarches, adresses, interlocuteurs.

Une information officielle et complète

Des articles pédagogiques apportent des réponses aux besoins les plus courants :

- comment être aidé à domicile ?
- quelles aides demander ?
- comment choisir une maison de retraite ?
- quelles solutions pour vivre à domicile avec la maladie d'Alzheimer ?

Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui préfèrent être informées par téléphone, des téléconseillers sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 18h au **0820 10 39 39** (0,15 € TTC la minute)

Des outils utiles pour guider les choix

Un annuaire pour s'orienter

Il recense les points d'information locaux dédiés aux personnes âgées, les établissements et services médicalisés.

Un simulateur pour évaluer le montant du reste-à-charge en EHPAD

Un simulateur permet d'estimer le montant du reste-à-charge à payer chaque mois, après déduction de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et des aides au logement pour un hébergement en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).



Un accès direct aux informations locales
Le portail propose un accès direct aux pages dédiées des sites web des départements en charge de l'aide à l'autonomie.



Confluence - crédits photo J.-M. Heidegger - mai 2015

ENVIRONNEMENT

PIÉGEAGE ET DESTRUCTION DES FRELONS ASIATIQUES



Vous savez tous à présent qu'il est important de piéger et de détruire les frelons asiatiques.

Le piégeage est principalement efficace entre le 15 mars et le 30 juin selon les années. À cette époque, ce sont les reines qui sont détruites. Une reine détruite : c'est un nid de moins ! Le piégeage de fin d'année est lui aussi très efficace et il ne faut pas le négliger. Ce sont là aussi des reines qui sont détruites.

Ensuite, apparaissent les nids primaires, placés à l'abri et généralement à faible hauteur, voire près du sol. Ils sont faciles à détruire. Il faut agir le soir, quand la reine est dans le nid. **En été, les nids secondaires sont parfois visibles. Il est important de les signaler à la mairie et de faire le nécessaire pour qu'ils soient détruits. C'est un acte citoyen.**

Aujourd'hui, le coût élevé de cette intervention n'est plus un motif de renoncement. En effet, grâce à une association d'apiculteurs bretons dont le siège est à Noyal-Pontivy, la destruction d'un



nid ne coûte plus qu'une trentaine d'euros. Cette association « **Défense de l'abeille bretonne** » intervient exclusivement sur les nids de frelons asiatiques. Alors n'hésitez plus, signalez les nids. **Il en va de la survie des insectes pollinisateurs, en fait de notre survie.**

Alain L'Aigle - Adjoint référent Frelon asiatique

Mickaël Guéganic
Electricité - Chauffage - Plomberie
Coet menan - 56310 Bieuzy-les-Eaux
09 62 56 37 69

Pour toutes demandes de renseignements ou de devis, n'hésitez pas à me contacter

Secteur d'activité :
Morbihan sud : PONTIVY - ERDEVEN - LA ROCHE BERNARD

06 81 64 76 18

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

ENVIRONNEMENT

RÉINTRODUCTION DU LAPIN DE GARENNE DANS LA LANDE DU CRANO



Les chasseurs de l'ACCA de Bieuzy, aidés par les élèves du lycée Kerlebos, ont reconstitué l'habitat du lapin de garenne afin de le réintroduire dans la lande du Crano.

TRAVAILLER EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION ET LES AUTRES

Les agriculteurs sont régulièrement amenés à travailler dans leurs parcelles avec divers types de matériels. Ils doivent respecter un certain nombre de règles afin de préserver l'environnement, mais aussi afin de limiter les nuisances pour les habitants et voisins. Il est important de rappeler certaines de ces règles afin d'éviter toutes mauvaises interprétations des pratiques mises en place par les exploitants agricoles.

▲ Les épandages de fumiers et de lisiers sont interdits les dimanches et jours fériés, mais autorisés les samedis. L'exploitant doit, selon les types d'effluents qu'il épand, respecter des distances vis-à-vis des points d'eau mais aussi des habitations. Le détail des distances d'épandage, et des différentes autres règles qui s'appliquent à l'épandage des effluents est disponible sur le site suivant : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/cinquieme-programme-d-actions-a2271.html>

▲ Les pulvérisations de produits phytosanitaires dans les parcelles répondent aussi à un certain nombre de règles. Les pulvérisations sont autorisées tous les jours. Les restrictions s'appliquent sur les conditions de pulvérisation. Ainsi, il est interdit de pulvériser des produits phytosanitaires si le vent est > à 19 km/h. Des distances par rapport aux points d'eau doivent aussi être respectées. Elles dépendent de la présence ou non d'une protection en aval de la parcelle et du type de produit utilisé, chaque produit ayant une AMM spécifique qui précise ce type de restriction. Il est important de prendre connaissance de ces règles avant de préjuger de mauvaises pratiques uniquement basées sur l'observation de la présence de matériels dans la parcelle. **La grande majorité des exploitants agricoles respecte en effet ces règles qui ont été établies pour protéger les populations et l'environnement de mauvaises pratiques.**

MONOXYDE DE CARBONE

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers - environ 3 000 intoxications par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges, pouvant aller jusqu'au décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ▲ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ▲ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ▲ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- ▲ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - www.inpes.sante.fr

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Quand la saison froide se fait sentir, il est temps d'installer les mangeoires au jardin pour apporter progressivement jusqu'à la fin de février des graines aux oiseaux, en veillant à retirer les filets des boules de graisses très dangereuses et en ne donnant surtout pas de pain. Des abris peuvent être offerts pour l'hibernation des hérissons en réservant dans un coin branchages et feuilles mortes et des mangeoires à clapet peuvent être installées pour les écureuils avec noix et noisettes dont ils raffolent.

La loi interdit détention et soin aux animaux sauvages chez soi. **Si vous rencontrez un animal en détresse, contactez de toute urgence un professionnel.**

▲ Placez l'animal en sécurité et au calme dans un carton adapté à sa taille que vous aurez percé de quelques trous pour l'aération et tapissé au fond de papier journal.

▲ Ne donnez ni à manger ni à boire, l'animal peut souffrir de lésions internes.

▲ **Contactez les numéros suivants : 06 30 79 65 76 ou 02 97 39 55 03**

Nous sommes officiellement rapatrieurs LPO, nous répondrons au mieux à vos questions et dirigerons l'animal vers le centre de sauvegarde, le seul en Bretagne, **Volée de Piaf** à Languidic. Une documentation est à votre disposition en mairie pour vous guider sur les bons gestes à tenir.

Maryline Cavanna
LPO Morbihan

ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION DE L'ESPACE INFO-ÉNERGIE



L'Espace Info-Energie est un service neutre et indépendant qui apporte un conseil gratuit et personnalisé aux particuliers, sur toute question liée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans l'habitat. Porté par le Pays de Pontivy, il est intégralement financé par l'ADEME et la Région Bretagne.

Un conseiller EIE est ainsi à votre disposition, sur le territoire, pour étudier ensemble vos projets de construction ou de rénovation, pour vous accompagner dans le changement de votre mode de chauffage ou l'installation d'un système de production d'énergie renouvelable, ou bien, plus simplement, afin d'analyser vos consommations énergétiques et voir avec vous par quels gestes et actions du quotidien vous pouvez diminuer vos factures. Le conseiller EIE est également un spécialiste des aides financières (Eco PTZ, Crédit d'impôt, CEE...) qui vous permettent de diminuer le coût de vos investissements en matière d'économie d'énergie.

Le conseiller EIE peut répondre à vos interrogations du lundi au vendredi :

▲ Par téléphone (0805 203 205 ou 02 97 27 95 39)

▲ Sur rendez-vous, de 9 h à 17 h 30

Le conseiller est présent dans les locaux du Pays de Pontivy (1 rue Henri Dunant à Pontivy) lors des semaines impaires et, les semaines paires, le mercredi à Baud communauté, le jeudi à Saint-Jean Brévelay (maison des services publics) et le vendredi à Locminé (EREF).

POURQUOI ISOLER SON LOGEMENT ?

Environ 67 % des dépenses énergétique annuelles dans un foyer sont dues aux déperditions de chaleur de l'enveloppe du bâti. Pensez donc à isoler votre maison avant de changer le chauffage.

L'isolation thermique représente un enjeu majeur dans la rénovation du bâtiment car les gains sont multiples :

▲ Économies d'énergies : Une réduction des besoins énergétiques entraîne une réduction significative des dépenses liées au chauffage.

▲ Confort : En hiver dans une maison non isolée, les parois en contact avec l'extérieur sont froides et procurent une sensation d'inconfort pour l'occupant de la pièce. La température ressentie est inférieure à la température affichée par le thermomètre. L'isolation thermique supprime cet effet de « paroi froide ».

▲ Valeur patrimoniale : Isoler son logement permet d'améliorer l'étiquette énergétique du logement augmentant ainsi sa valeur patrimoniale.

Le Conseiller Info Energie vous aide à définir les travaux les plus efficaces et vous guident pour votre plan de financement à trouver les aides financières pour réduire le coût des travaux en matière d'économies d'énergies (Crédit d'impôt, TVA, Eco-Prêt à taux zéro, Certificats d'économies d'énergie, Agence nationale de l'habitat, ...).

Porté par le Pays de Pontivy, l'Espace Info Energie est un service neutre, objectif et gratuit à destination des particuliers.

Il est financé par l'Ademe et la Région Bretagne.

Le conseiller info énergie se tient à votre disposition :

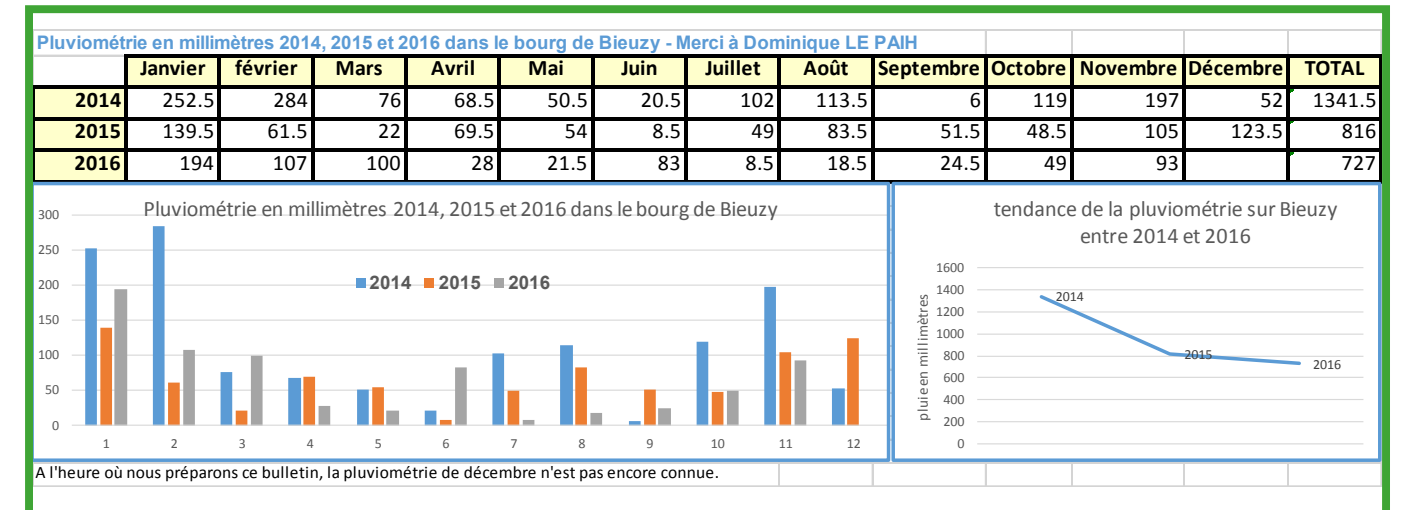
Semaines impaires et lundi/mardi semaines paires	Semaines paires		
Pontivy	Baud	Saint-Jean-Brévelay	Locminé
Pays de Pontivy	Locaux de Baud communauté	Maison des services publics	Espace Rural Emploi Formation
1 rue Henri Dunant 56300 Pontivy	Chemin de Kermarec 56300 Pontivy	27 rue de Rennes 56660 Saint-Jean-Brévelay	2 rue Yves Le Thiès 56500 Locminé
8h30 / 17h30	9h00 / 17h30	9h00 / 17h30	9h00 / 16h30

N'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au 02 97 27 95 39
ou par e-mail à infoenergie@pays-pontivy.fr
Venez consulter le site de l'espace info énergie : www.pays-pontivy.fr



ENVIRONNEMENT

PLUVIOMÉTRIE



RAGONDINS

Cette année la campagne s'est étalée du 18 octobre au 22 novembre.

Il y avait 7 piégeurs à Bieuzy, qui ont disposé de 16 cages prêtées par le FDGDON (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles). 67 ragondins ont été capturés durant la campagne et 15 hors campagne, ce qui porte le nombre des captures à 82. Pour rappel, 51 avaient été capturés en 2015.

Hors saison, des cages (2) sont mises à la disposition des piégeurs, à la Mairie, en cas de dégâts dans les maïs. Les cadavres sont déposés dans la benne destinée à l'équarrissage mise à disposition par la commune. Les ragondins sont emballés dans des sacs plastiques biodégradables.

Tous nos remerciements aux piégeurs et au FDGDON qui, chaque année, coordonne cette opération.



ORDURES MÉNAGÈRES

L'année 2016 a déjà vu un gros changement en ce qui concerne les ordures ménagères. À présent, tous les emballages vont dans le tri. Les barquettes en polystyrène ou bien les pots de yaourt qui venaient grossir nos sacs poubelles, vont à présent avec les autres emballages dans les poubelles jaunes.

C'est en 2017 que tout va changer. Nous produisons en moyenne 266 kilos de déchets par personne et par an. Le coût de la collecte et du traitement de ces déchets est en constante augmentation. Pour que la facture n'explose pas dans les années à venir, Baud communauté a décidé d'agir conformément à la loi sur la Transition énergétique. Si chacun fait un effort, nous garderons le cap d'une gestion vertueuse, tout en protégeant notre environnement et celui de nos enfants.

Baud communauté met en place l'éco-gestion des déchets, une façon simple et économique de donner à chacun la possibilité d'être acteur de sa production de déchets. La commune de Pluméliau est la première sur notre territoire à implanter ce nouveau système de collecte. En passant dans le bourg ou en campagne, vous avez pu voir sortir de terre de nouveaux conteneurs dédiés aux ordures ménagères, aux emballages, au papier et au verre.

Ce sera le tour de Bieuzy en 2017. Avant que ce projet ne soit finalisé, une réunion publique sera organisée dans la commune afin d'expliquer à tous les habitants comment fonctionne le système, où seront implantés les conteneurs et répondre à vos questions. En attendant, lorsque vous passez à Pluméliau, pensez à regarder ces conteneurs qui seront bientôt aussi les nôtres.

Alain L'Aigle

ENVIRONNEMENT

PROMENADES ET RANDONNÉES SUR VOTRE COMMUNE

Bieuzy possède 3 circuits balisés : les landes du Crano, de Castennec et du Méandre.

L'étendue de la commune permet aux randonneurs de découvrir un patrimoine très varié : bords du Blavet, les landes du Crano, chapelles étonnantes... « Carte des sentiers de la commune » (ci-jointe).

COMMENT EST RÉALISÉ LE BALISAGE ?

Depuis 2016, c'est le service tourisme de Baud Communauté qui intervient pour la mise en place du balisage par la pose de poteaux, de flèches et du mobilier (table d'orientation sur le belvédère de Castennec, plan des circuits au parking de l'église).

POURQUOI BALISER LES CIRCUITS DE PETITES RANDONNÉES EN JAUNE ?

L'agrément FFRandonnée : les circuits balisés en jaune et respectant le critère de la fédération de randonnée peuvent bénéficier d'une publicité plus importante (mise en avant dans leur site internet, dans le TOPO Morbihan.)

Uniformisation du balisage : Le balisage des circuits en jaune permet une uniformisation du balisage à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle de Baud Communauté.

CONCRÈTEMENT SUR LE TERRAIN, QUEL BALISAGE SUIVRE POUR NE PAS SE PERDRE ?

Les balises de continuité

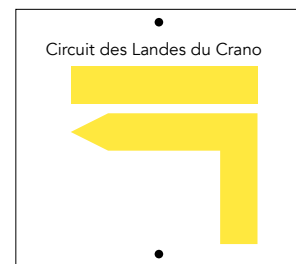


Les balises directionnelles



Croisement de différents sentiers :

Au croisement de différents sentiers mais aussi au départ et aux intersections importantes le nom du circuit sera apporté.



Croix indiquant une mauvaise direction



QUI RÉALISE L'ENTRETIEN DES CHEMINEMENTS ?

L'entretien est réalisé par le service tourisme de Baud Communauté avec l'aide du chantier nature. Cette année 2 passages ont été réalisés sur l'ensemble des cheminements, le balisage est lui aussi revu dans son ensemble.

QUI FINANCE CES OPÉRATIONS ?

Les 3 circuits de la commune sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. A ce titre nous recevons une aide financière du département du Morbihan pour le mobilier et pour l'entretien des cheminements, le reste est à la charge de Baud Communauté.

Pascal KERMORVANT,
Technicien activités de pleine nature.



BIEUZY-LES-EAUX

Dimanche 19 février 2017

20^{ème} Randonnée

V.T.T. et Pédestre

Tombola - 2 premiers lots !

- 1 V.T.T. pour les vététistes
- 1 bon d'achat de 150€ pour les piétons

Plusieurs circuits

Inscriptions Salle polyvalente

A partir de 8h00

Ravitaillements sur les circuits. Lavage des vélos.

INTERCOMMUNALITÉ

LE MOT DU MAIRE

Au 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes ne s'appellera plus BAUD COMMUNAUTE, mais CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE. Baud Communauté aura fusionné avec Locminé Communauté et St-Jean-Brévelay Communauté, et passera de 14 700 habitants et 6 communes à 43 000 habitants et 19 communes.

Depuis le printemps 2016 et jusqu'au 23 décembre, de très nombreuses réunions, de groupes de travail d'élus, des DGS (Directeur Général des Services), des responsables de Services et des maires ont été nécessaires pour essayer d'harmoniser le fonctionnement futur de cette nouvelle intercommunalité.

Le mode de fonctionnement, les objectifs, l'organisation, la solidarité envers les communes, sont différents dans chacune des trois communautés de communes, d'où les difficultés, les désaccords et quelquefois les tensions intervenus tout au long de l'année 2016.

Les projets engagés par chaque communauté ne sont pas remis en cause et seront réalisés dans un ordre de priorité.

Je ne citerai que les plus urgents : la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères, l'organisation du SPANC et de la prise de compétence de l'assainissement collectif.

La priorité de l'accès des nouvelles zones économiques, la fusion des écoles de musique et des offices de tourisme, une nouvelle organisation des services concernant la voirie et les services de l'environnement et, l'un des plus complexes, la mutualisation des

services techniques et administratifs.

Pour Baud Communauté, les projets en cours sont principalement la nouvelle piscine, la gendarmerie et le multi-accueil de Pluméliau.

Le grand débat futur sera le projet de territoire, la mise en place d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) en cohérence avec le SCOTT du Pays de Pontivy.

De nombreux sujets d'importance seront validés par le nouveau Conseil Communautaire qui sera composé de 48 délégués ; Bieuzy aura un seul représentant.

Ma préoccupation majeure concerne le degré de solidarité adopté par la nouvelle communauté vis-à-vis des communes et notamment des petites communes.

Baud Communauté, dans un esprit de développement harmonieux du territoire en donnant plus proportionnellement aux communes les plus pauvres, sans remettre en cause son propre développement économique, opté pour une solidarité exemplaire.

Cette solidarité, cet esprit absent dans le fonctionnement de nos partenaires, nous voudrions le faire adopter à l'ensemble des 19 communes.

Pour Bieuzy, par le droit de tirage accordé pour notre voirie, la DSC reversée aux communes, le SPIC et les fonds de concours à l'investissement représentent 50 % de notre capacité d'auto financement.

Pour nous, cette solidarité que nous avons connue avec Baud Communauté, est non seulement essentielle, mais vitale pour notre Avenir. Et face à ces enjeux, nos désaccords au niveau municipal paraissent bien dérisoires.

Le Maire, Léon Quilleré



Raymond LE BRAZIDEC – Président de Saint-Jean Communauté,
Jean-Paul BERTHO – Président de Baud Communauté, Gérard CORRIGNAN – Président de Locminé Communauté.



Carte - Localisation des services

boulangerie pâtisserie

LE PICAUT

Marjory et Mickël

12 bis place du marché
56310 MELRAND

02 97 39 50 02
ouvert du mardi au dimanche
de 7h30 à 13h et de 14h à 19h
fermée le dimanche après-midi et le lundi

Ronde des Pains

Pascale et Jacky LE MARREC

Boulangerie - Pâtisserie

1 rue de la république 56930 Pluméliau

Tél. : 02 97 51 80 94

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 6h45 à 19h30
le dimanche de 6h45 à 13h
Fermé le mercredi

INTERCOMMUNALITÉ

INTERCO PAR L'INTERCO

LA PROXIMITÉ À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Avancer ensemble vers un projet commun et dans la même direction politique est la priorité des élus dans le cadre de cette démarche de fusion. Cette volonté est la garantie d'une gestion territoriale efficace dont l'objectif est d'apporter un service de proximité adapté à l'échelle de la nouvelle intercommunalité. Le territoire de Centre Morbihan Communauté a été pensé en tenant compte de ses spécificités, de ses contraintes mais aussi de ses forces, et bien sûr des pratiques et des expériences réussies de chaque Communauté de communes.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Lors du Conseil Communautaire Commun, les élus ont délibéré favorablement à la démarche de construction d'un projet de territoire. Un projet de territoire, c'est quoi ? Le projet de territoire est un outil qui permettra aux élus de Centre Morbihan Communauté de définir les axes de son développement pour les années à venir. Ce projet de territoire prendra en compte les besoins et les attentes de la population en matière de services et d'équipements. Ces besoins seront priorisés et déclinés en projets sur une période donnée. Il s'agit d'avoir une vision claire des objectifs à atteindre par la communauté de communes, objectifs définis en amont par les élus. Services à la population, équipements, solidarité, moyens financiers, place du citoyen etc., sont les axes devant faire l'objet de développement dans le cadre du projet de territoire. Dès le mois de janvier 2017, le nouveau Conseil Communautaire débutera son travail autour du projet de territoire.

LES PROJET DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Les projets engagés par les précédentes collectivités sont poursuivis par Centre Morbihan Communauté dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Investissement*, en voici quelques exemples : Construction d'un Centre aquatique à Baud, construction d'un multi-accueil à Pluméliau, construction d'ateliers relais à Saint-Jean Brévelay, construction d'un incubateur d'entreprises à Locminé, aménagement d'une station Bio-Gnv à Locminé, création d'un multi-accueil à Moréac, etc.

** Le Programme Pluriannuel d'Investissement permet d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps en tenant compte des délais, de chaque étape de réalisation et de l'équilibre financier.*

L'ACCORD LOCAL

Le 15 septembre 2016, le Préfet du Morbihan a pris un arrêté «portant sur la fusion de Baud Communauté, Saint-Jean Communauté et Locminé Communauté». À partir de cette date, les Conseils municipaux ont disposé d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur la composition du futur conseil communautaire, soit avant le 15 décembre dernier. Dans le cadre d'un accord local, il a été proposé que les communes qui ne disposent que d'un seul conseiller puissent, lorsque c'est possible, bénéficier d'un second. Les communes de Guénin, Melrand et Saint-Barthélemy ont pu y prétendre. Pour que cette proposition puisse être valide, il convenait également d'augmenter la répartition des sièges au sein d'Evellys qui n'a que 3 sièges alors que le cumul des communes historiques aurait atteint 4 sièges. Les communes membres ont donc délibéré à la majorité qualifiée suivante : les deux tiers au moins des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié au moins des communes représentant plus des deux tiers de la population. La majorité qualifiée ayant été atteinte, l'accord local fera prochainement l'objet d'un arrêté préfectoral.

AU 1^{ER} JANVIER 2017, CE QUI CHANGE : LA LOCALISATION DES SERVICES

La fusion implique une réorganisation territoriale. Les élus ont souhaité positionner sur le territoire les services de Centre Morbihan Communauté avec, en ligne de mire, la proximité et les compétences. Objectif : structurer le territoire pour que l'intercommunalité devienne un pivot de la gestion locale de proximité, tout en garantissant les services attendus par les habitants. **Les services sont répartis sur le territoire autour de 3 pôles dont voici le détail :**

PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE BAUD

- ▲ **Antenne du SPANC** - Chemin de Kermarec
- ▲ **Antenne Technique** - Zone de Kermarec - ☎ 02 97 51 13 30
- ▲ **Direction du Centre Intercommunal d'Action Sociale** - Chemin de Kermarec
- ▲ **Autorisation Droit des Sols** - Chemin de Kermarec
- ▲ **Transport Scolaire** - Chemin de Kermarec
- ▲ **Direction Tourisme** - Chemin de Kermarec
- ▲ ☎ 02 97 39 17 09

PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE ST-JEAN BRÉVELAY

- ▲ **Direction Environnement Déchets** - 27 rue de Rennes
- ▲ **Direction du SPANC** - 27 rue de Rennes
- ▲ **Antenne Technique** - Zone Du Lay - ☎ 02 97 60 38 56
- ▲ **Antenne du Centre Intercommunal d'Action Sociale** - 27 rue de Rennes - ☎ 02 97 60 43 42

PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE LOCMINÉ

- ▲ **Siège administratif** - Zone de Kerjean
- ▲ **Développement Economique** - Zone de Kerjean
- ▲ **Direction des Services Techniques** - Zone de Keranna à Moréac
- ☎ 02 97 44 28 10 - ☎ 02 97 44 22 58

À partir du 2 janvier, les horaires d'ouvertures au public sont les suivants : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30.

Les autres services comme l'Enfance et la Jeunesse, l'Espace Rural Emploi Formation, la Maison des Arts, l'Ecole de Musique Dan Ar Braz, la salle La Maillette, le Centre Aquatique Aqua'lud, la piscine, les déchèteries etc. ne sont pas concernés par des changements de lieux.

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ : LE LOGO

Parmi les dizaines de propositions réalisées, voici le logo retenu pour Centre Morbihan Communauté. Ce logo symbolise le mouvement, le dynamisme et l'appartenance territoriale de Centre Morbihan Communauté. Les élus ont souhaité un logo identifiable rapidement, simple et fonctionnel.



LE SITE INTERNET

Le site internet de Centre Morbihan Communauté est en ligne à l'adresse suivante (à partir du 2 janvier) :

www.centremorbihancommunaute.bzh

Ce site est en cours de mise à jour. La version définitive sera bientôt disponible.

INTERCOMMUNALITÉ

PROJET DE FUSION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le projet de fusion de communes envisagé avec Pluméliau seul ou Pluméliau et Melrand est au point mort. Nous savons que le projet a soulevé beaucoup d'inquiétudes, certaines légitimes, d'autres non fondées. Plusieurs projets en Bretagne continuent d'avancer et se mettent progressivement en place. Face à la réalité d'un équilibre financier communal de plus en plus difficile à maintenir, la question essentielle que nous devons nous poser est de savoir comment s'organiser pour continuer à exister.

Le constat est simple. La France compte 36 000 communes, soit trois fois plus qu'en Angleterre ou en Allemagne et l'Etat veut faire grossir les communes et également les communautés de communes afin d'optimiser les dotations, les projets et le fonctionnement des collectivités locales. Cela se fera progressivement, mais de façon inéluctable.

L'objectif de la Municipalité de Bieuzy, commune rurale de 780 habitants, est d'apporter les mêmes services à la population que les communes environnantes, de garantir la pérennité de notre école et d'accueillir une nouvelle population pour assurer l'avenir.

La mise en place d'un partenariat avec la commune de Pluméliau au service de la jeunesse est un exemple réussi. Grâce à une volonté partagée des deux communes et avec l'aide de la CAF, nous apportons le même service du Centre de loisirs sans hébergement avec, en plus, le transport gratuit entre Bieuzy et Pluméliau. L'équipe d'animateurs professionnels intervient également pour nos temps d'activités périscolaires au sein de notre école et donne entière satisfaction. Grâce aux subventions de la CAF, le coût restant à charge pour la commune n'est pas supérieur à celui de 2015.

Avec la commune de Melrand, la saison dernière, la commune de Bieuzy et l'ACS, nous avons signé une convention de prêt de la Salle des sports pour l'entraînement de notre équipe. La volonté de poursuivre les activités au sein du réseau d'écoles Melrand/Bieuzy est réelle mais l'absence de subvention du Conseil départemental, remis en cause par la loi NOTRE, fait peser une incertitude pour 2017.

La coopération intercommunale doit aussi servir d'exemple pour nos associations, afin de mutualiser les moyens techniques et humains. Une nouvelle solidarité pour nos communes rurales se dessine, sachons saisir cette opportunité.

Le Maire, Léon Quilleré

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CANTON DE BAUD

Le programme de travaux de réhabilitation pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectif va se poursuivre en 2017 sur tout le territoire de Baud Communauté. Il est toujours possible de pouvoir bénéficier d'aides financières. Concernant les opérations d'entretien réalisées par Baud Communauté pour les personnes sous contrat, il est rappelé les éléments suivants concernant les différentes phases d'intervention de la société de vidange sur chaque filière :

- ▲ Dans un premier temps, l'opérateur est tenu de pomper avec son camion tous les solides (graisses et boues) et tous les liquides, contenus notamment dans la fosse,
- ▲ Seule une très légère épaisseur de boues doit rester en fond d'ouvrage (entre 5 et 10 cm environ),
- ▲ Dans un second temps, il appartient à chaque usager de remplir ensuite totalement d'eaux claires tous les ouvrages (notamment la fosse).

Concernant l'hydrocurage et le pompage des petits regards des systèmes de traitement, c'est à l'opérateur de vidange de juger de sa réalisation ou non en fonction de la présence de matières parasites à cet endroit après ouverture de tous les regards.

À compter du 1^{er} janvier 2017, Baud Communauté intégrera Centre Morbihan Communauté. La localisation géographique du SPANC restera identique.



GÎTE TY BIHUI
Gîte de groupe, pension et 1/2 pension
Accueil de personnes à mobilité réduite
Circuits pédestres et VTT
Stages, classes découvertes...

Association Cap Blavet - Yann Forest
Rue du Presbytère - 56310 Bieuzy-les-eaux
Tel : 02 97 28 81 60
e-mail : cap-blavet@wanadoo.fr





Frairie du Divit

Chambres d'hôtes et Gîtes

1 Le Divit
56310 Bieuzy
02 97 27 19 69
julia.beauvy@gmail.com
www.frairiedudivit.fr



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS 2016

- ▲ **Rosalie EVANNO**, décédée le 29 avril
- ▲ **Gildasie LE MAREC**, décédée le 1^{er} mai
- ▲ **Ambroisine LE GUELVOUT**, décédée le 5 juin
- ▲ **Gildas JULÉ**, décédé le 3 juillet
- ▲ **Alfred LE FRANC**, décédé le 5 août

NAISSANCES 2016

- ▲ **Axel**, né le 13 avril 2016, fils de Fabien GUÉGANIC et Emeline WEBER - Kergoff.
- ▲ **Valentin**, né le 22 juin 2016, fils de Damien ROPERCH et Nolwenn LE BELLEGO - 97 route de St-Nicolas
- ▲ **Erell**, née le 6 août 2016, fille de Mickaël LE GOURRIEREC et Valérie GALOIS - 16 rue Bonne Fontaine
- ▲ **Arwen**, née le 24 juillet 2016, fille de Jérémie LE CALVEZ et Guenelick SIMON - 3 rue Bonne Fontaine
- ▲ **Maroan**, né le 22 octobre 2016, fils de Jean MAILLOT et Emmanuella TÉCHER - 5 rue Bonne Fontaine
- ▲ **Giuliano**, né le 11 décembre 2016, fils de David LAMOUREC et Maëva CADORET - 102 rue du Maralys

MARIAGES 2016

- ▲ Le 16 juillet, **Yohann LE BORGNE & Mylène JEGAT**
- ▲ Le 17 septembre, **Marc SERVAIS & Pina DI PAOLO**

INHUMATIONS 2016

- ▲ **Gildasine LE METAYER**, veuve LIENARD, décédée à NOYAL-PONTIVY le 8 mars 2016.
- ▲ **Geneviève CAVIN** née DARSEL, décédée à AURAY le 15 août 2016.
- ▲ **Gildas LE DOUGET**, décédé à NOYAL-PONTIVY le 14 novembre 2016

MENTIONS DE DÉCÈS 2016

- ▲ **LE LIBOUX Irène** née à Kersulan le 24/01/1948, décédée à NOYAL-PONTIVY le 09/01/2016
- ▲ **JOURNEAU ép DOISNEAU Claudie** née au Resto le 26/04/1952, décédée à CUGAND (Vendée) le 18/01/2016
- ▲ **LE MOUËL Gildas** né à Kersulan le 04/10/1937, décédé à NOYAL-PONTIVY le 22/01/2016
- ▲ **LE METAYER Gildasine**, veuve LIÉNARD née au Bourg le 02/10/1936, décédée à NOYAL-PONTIVY le 08/03/2016
- ▲ **BONNO Célestine épouse LE GAL** née à Kerauteum le 20/10/1923, décédée à LE COUDRAY le 26/03/2016
- ▲ **GUYOMARD Daniel** né au Bourg le 10/11/1926, décédé à PONTIVY le 11/04/2016
- ▲ **LE STRAT Joseph** né à Kertanguy le 03/02/1923, décédé à NOYAL-PONTIVY le 25/04/2016
- ▲ **LE GAL Albert** né à Parc Samson le 20/02/1922, décédé à LE COUDRAY le 28/04/2016
- ▲ **RIVALAIN Gildasine**, veuve LE MAREC née à Kérangard le 29/08/1922, décédée à PLUVIGNER le 01/05/2016
- ▲ **JÉHANNO Fernand** né à Lann Kerrousse le 14/07/1935, décédé à MELUN le 02/05/2016
- ▲ **MALARDÉ Pierre** né à Kerfouler le 24/07/1928, décédé à NOYAL-PONTIVY le 16/05/2016
- ▲ **GUÉGUIN Fernand** né au Divit le 11/10/1931, décédé à CAEN le 16/05/2016
- ▲ **JULÉ Gildas** né à Castennec le 15/06/1928, décédé à NOYAL-PONTIVY le 03/07/2016
- ▲ **LE HINGRAT Jean** né au Bourg le 31/01/1930, décédé à L'HAY-LES-ROSES (Val-de-Marne) le 21/07/2016
- ▲ **LE BRUCHEC Serge** né au Bourg le 13/12/1953, décédé à LORIENT le 29/07/2016
- ▲ **AUDRAN Jean-Yves** né à Kersulan le 14/04/1949, décédé à LOCHES le 06/10/2016

TARIFS COMMUNAUX

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facturation de la redevance assainissement a été déléguée à la SAUR, depuis 2010.

- ▲ Raccordement à l'égout : 1500 €
- ▲ Redevance d'abonnement annuel : 71,00 €
- ▲ Consommation : 1,99 € le m³

▲ Forfait abonnement assainissement pour les usagers utilisant le service assainissement mais n'utilisant pas le service d'eau potable. Le conseil municipal a fixé forfaitairement à 70m³ par an la consommation d'un couple qui possède un puit, à 35m³ pour une personne seule et à 50m³ par an pour une personne seule avec un ou des enfants.

GARDERIE MUNICIPALE

- ▲ Pour le 1^{er} enfant • à l'heure : 1,80 €, le ¼ d'heure : 0,45 €
- ▲ Pour le 2^e enfant et plus • à l'heure : 1,40 €, le ¼ d'heure : 0,35 €

RESTAURATION

- ▲ Pour les élèves : 3,00 €
- ▲ Pour élève sans repas : 1€
- ▲ Pour les enseignants, le personnel communal, les personnes extérieures : 5,20€
- ▲ Pour le portage à domicile : 7,50 €

CHAPITEAU (60 M²)

- ▲ Associations de la commune : gratuit
- ▲ Particuliers : 70 € + une caution de 250 € (encaissée en cas de dégradations)
- ▲ Il est précisé que le chapiteau doit rester sur le territoire de la commune.

TABLES ET BANCS DU CHAPITEAU

- ▲ Table : 2,00 €
- ▲ Banc : 0,50 €
- ▲ Un chèque de caution de 250 € sera demandé lors de la réservation.

TARIFS DU CIMETIÈRE

- ▲ Concession 30 ans : 70 € le m²
- ▲ Inhumation : 70 €

COLUMBARIUM

Concession 30 ans, petite case : 800 €, grande case 950 €
Concession 20 ans, petite case 550 €, grande case : 650 €

TERRE VÉGÉTALE :

3 € le m³

SALLE POLYVALENTE

LA MUNICIPALITÉ PRÉCISE QUE :

▲ La location est gratuite pour les associations de la commune dans le cadre de leurs animations ouvertes au public 4 fois/an.

▲ Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de la réservation de la salle, celui-ci ne sera rendu à son propriétaire qu'à la suite de l'état des lieux.

▲ Un chèque de caution de 300 € en cas de dommage de matériel sera demandé lors de la réservation de la sono, celui-ci ne sera rendu à son propriétaire qu'à la suite de l'état des lieux.

▲ Pour toute location de salle avec repas, la vaisselle est comprise dans le prix de la location.

▲ La location est gratuite pour les repas de la classe mais une personne doit être déléguée pour assumer la responsabilité de la location.

DÉLIBÉRATION DU 13 OCTOBRE 2016 : TARIFS SALLE POLYVALENTE

ACTIVITÉS	PETITE SALLE	GRANDE SALLE
RÉUNIONS		
Groupement, associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Associations ou particuliers extérieurs	31 €	61 €
VINS D'HONNEUR - GOÛTERS		
Groupement, associations de la Commune	27 €	52 €
Particuliers de la Commune	52 €	84 €
Associations ou particuliers extérieurs	112 €	163 €
BUFFETS FROIDS		
Groupement, associations de la Commune	52 €	84 €
Particuliers de la Commune	84 €	137 €
Associations ou particuliers extérieurs	204 €	306 €
BAL/ FEST-NOZ/ FEST-DE		
Associations extérieures à la Commune	-	208 €
REPAS avec vaisselle		
Associations de la Commune	163 €	265 €
Particuliers de la Commune	224 €	337 €
Associations ou particuliers extérieurs	306 €	408 €
LOCATION DE LA SONO		
CONCOURS DE BELOTE	16 €	-
LOTOS	-	52 €
PIÈCES DE THÉÂTRE		
Associations de la Commune	-	27 €
Associations extérieures à la Commune	-	52 €
Ventes	-	52 €
La mobilisation de la salle la veille pour une manifestation type mariage	-	82 €
PÉNALITÉ EN CAS DE DÉFAUT DE NETTOYAGE		
Nettoyage de la chambre froide	-	31 €
Nettoyage du trou d'évacuation au sol de la cuisine	-	31 €
Nettoyage du parquet sans le laver	-	51 €
Rangement des tables suivant le plan	-	31 €
Rangement des chaises séparément (en fonction de leur couleur)	-	31 €
Enlèvement du ruban adhésif et punaises	-	31 €
Maintien de l'accès libre à chaque porte	-	31 €



VENTE & SAV

matériel informatique



MCE

informatique

PONTIVY

02 97 25 11 77



PA de Porh Rousse

ROUTE DE MUR DE BRETAGNE

PORTRAITS DE BIEUZYATES

TÉMOIGNAGE

L'exposition « Portraits de Bieuzy » est née de 2 envies, celle de Sylvie Rubaud et la mienne. J'avais pour projet depuis quelques temps de réaliser des portraits de Bieuzyates. Ce projet me tenait à cœur mais je n'avais jamais pris le temps (ou trouver le courage) de le concrétiser. Et puis Sylvie m'a parlé de son envie d'écrire sur Bieuzy. Bien sûr nous avons décidé d'unir nos forces et de réaliser ce projet à 4 mains. Les miennes pour les prises de vue et les siennes pour les textes et il a fallu franchir le pas. On ne peut pas dire que notre appel à candidature dans le 4 SAISONS ait eu du succès ; ce n'en était que mieux. Nous avons dû chercher nos modèles, expliquer notre démarche, la justifier. Au départ nous avons essuyé des refus ; quelques-uns... des rendez-vous manqués, ajournés... Le découragement a fini par me gagner. Puis Sylvie m'a appelé et m'a donné rendez-vous un mercredi de mai. Elle avait nos premiers modèles ! Je suis graphiste et photographe, les images sont mon moyen d'expression, les mots pas vraiment, mais je vais essayer d'expliquer mon premier moment de certitude photographique.

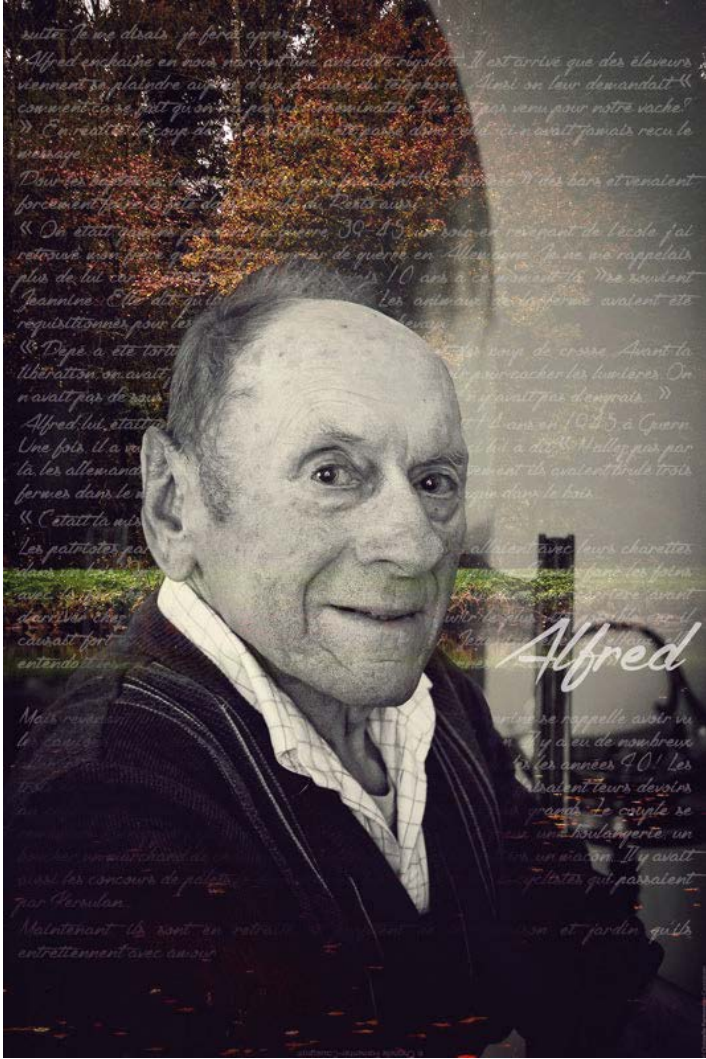
Ce beau jour du mois de mai 2015 j'ai rencontré Alfred et Jeannine pour la première fois, nous avons commencé ce projet avec Alfred, Jeannine étant occupée de son côté après nous avoir accueillies. J'ai laissé Sylvie lui expliquer la démarche pendant que je l'observais. Jusque-là je n'avais jamais demandé à des inconnus de devenir sujets pour mes portraits, et Alfred a été la première personne hors de mon cercle de connaissances à accepter. Je ne sais pas ce que lui et Jeannine se sont dit en acceptant mais je ne les remercierai jamais assez de nous avoir fait confiance. Lorsque Jeannine nous a rejoints, il avait déjà commencé son récit. J'en ai profité pour sortir mon appareil photo. C'est fou ce que ce genre d'appareil peut déclencher comme réactions selon les personnes, c'est à chaque fois différent et cocasse. Avec Alfred il s'est passé quelque chose que je n'avais encore jamais vécu : il a happé l'objectif. Ou plutôt il m'a fascinée à travers mon appareil. Pas besoin de directives ou de suggestions de positions, Alfred a posé comme si il avait fait ça toute sa vie. Son regard était à l'image de son récit, profond et chargé de souvenirs.

Je n'ai pas eu besoin de vérifier ces photos et de lui redemander de poser. Je savais qu'elles étaient réussies. Selon une expression populaire « les yeux sont les miroirs de l'âme », en prenant Alfred en photo, ce jour-là, j'ai eu la chance de le voir et d'en garder une trace.

Cette exposition a été notre manière à nous, Sylvie et moi, de garder une trace de Bieuzy, passé et présent au moment de son élaboration. Pour le futur, j'espère revivre cet instant lumineux de rencontre entre un modèle et moi, la photographe. Mais c'est avec Alfred que j'aurais vécu mon premier moment de certitude photographique.

L'exposition a voyagé entre la mairie, le Cris à Pontivy, Saint Nicolas mais le lieu le plus important et le plus porteur de sens a été St Gildas. Ce lieu est mystérieux, mystique, et y exposer était inespéré et inattendu mais nous avons pu le faire. Et je pense que jamais l'exposition n'aura de meilleure place qu'à cet endroit malgré des problèmes d'éclairages et d'humidité. Tout a vraiment pris son sens à St Gildas ; notre démarche, les souvenirs racontés, les impressions de paysages et de textes.

Au vu du succès et des commentaires positifs et élogieux, on ne pouvait faire meilleur lieu d'exposition pour ces portraits. Bieuzy a été vu et apprécié et c'est, juste, tout ce que nous voulions. Nous voulions témoigner de ce qui fait que nous aimons vivre à Bieuzy : l'authenticité, la diversité et la profondeur de ses habitants, la beauté de ses paysages, la richesse de son histoire.



Sylvie et moi ne sommes pas natives de Bieuzy mais nous l'avons choisi. Nous espérons que vous avez apprécié notre travail.

Nous tenons à remercier tous nos modèles pour nous avoir fait confiance. Vous n'étiez pas obligés mais vous vous êtes jetés dans l'inconnu avec nous et ce projet n'aurait jamais eu tant de résonance sans votre authenticité et votre confiance en nous. Nous remercions également la mairie de Bieuzy pour le financement des impressions et pour avoir supporté nos multiples tentatives d'accrochages plus ou moins fructueuses. Nous remercions aussi Mr Francis Le Goff, recteur de Bieuzy, qui nous a permis d'exposer à St Gildas. Il a cru en notre projet, tout simplement. Nous remercions enfin la mairie de Pluméliau d'avoir accepté de nous exposer à Saint Nicolas, si proche et pourtant si loin. Promouvoir Bieuzy en dehors de ses frontières est toujours un plaisir.

Pour des raisons de coûts et de disponibilité nous n'avons pas pu imprimer assez de livrets cet été. Si toutefois vous en désirez, en laissant vos coordonnées (adresse mail) à la mairie je pourrais vous faire parvenir une version PDF.

Christelle Parmentier-Cassegrain



EXPOSITION COMMENTÉE

Lorsque nous arrivons au Resto, nous nous garons devant chez Alfred et Jeannine, juste à côté du bar qui existe toujours. C'est Alfred qui va nous parler d'abord car son épouse est prise... « On a été 40 ans... Y'en a qui font plus, à 80 ans ils tiennent toujours leur bar, mais 40 ans pour nous ça suffit. Maintenant c'est rien, y'a moins de monde dans les bars.... On a construit cette maison en 1973, autrement avant on habitait dans le café.» Le bar ouvrait à 7 heures le matin, il y avait Ouest France, le gaz, dépôt de pain et alimentation...Ceux qui travaillaient à Pontivy prenaient leurs journaux le matin et payaient le soir ou à la semaine. C'étaient des clients réguliers, « Le soir, ils buvaient un coup en revenant, des demis, des galopins... Au début c'était un ptit rhum ou un ptit kirsch... Y'en avaient qui déposaient leurs enfants à l'école publique juste à côté puis ils venaient au bar. On avait la bière en litres, on servait par verre. Dans les années 70, il y a eu la pression. » Alfred nous relate qu'il y avait des clients qui n'étaient pas de Bieuzy. Ils arrivaient en vélo, vélomoteurs, et quelques vacanciers... « Moi, j'étais chauffeur livreur, vendeur et encaisseur. La facture était faite sur place à la main pour les marchandises : bières, eaux minérales, tout... Je travaillais pour la brasserie Pontivyenne à ce moment-là. Avant moi, ils fabriquaient encore la bière, après ça venait de Nantes. En 1999, on a arrêté le bar. » Jeannine nous rejoint et nous raconte à son tour l'histoire du bar du

Resto pour lequel elle a travaillé toutes ces années. « Avant c'était un petit café comme dans la maison d'à côté, là ! On a construit le bar en 1961, l'année de l'hiver très dur. On avait la GRANDE licence alors qu'ils vendaient que du vin et de la bière. » Alfred est natif de Guern alors que Jeannine est native de Lelfaux en Bieuzy.

Elle nous dit que le bar ouvrait à 7 h. « Les gens prenaient leur journal très tôt , les clients étaient espacés. Le matin, ils déposaient les enfants à l'école puis restaient discuter un peu au bar. L'instituteur Jean Pierre, qui était déjà au bourg, est décédé juste avant sa retraite... Reine doit savoir... Moi j'allais à pieds à l'école de Lelfaux jusqu'au Resto, c'était une école mixte. Nos enfants sont allés à la même école, mais là, c'était juste à côté ! On s'est mariés en 1957, avant d'acheter le café. On avait le chauffage au bois, Alfred coupait le bois. Y'avait pas le fioul, ni le gaz, on était peu de personnes à avoir le chaffage comme ça à Bieuzy. Il y avait le téléphone aussi dès le début, avec une petite manivelle qu'on tournait. L'opératrice nous répondait et on demandait le numéro. Par exemple, pour Bieuzy c'était le DEUX, à Kersulan et au Divit, pour Guern, le UN à Boderel. Quand les gens étaient malades, il fallait téléphoner pour eux, et aussi quand ils avaient des messages à transmettre. Quelquefois, on oubliait si on ne le faisait pas tout de suite... Je me disais : je ferais après... » Alfred enchaine en nous narrant une anecdote rigolote. Il est arrivé que des élèves viennent se plaindre auprès d'eux à cause du téléphone... Ainsi on leur demandait « comment ça se fait qu'on n'a pas vu l'inséminateur, il n'est pas venu pour notre vache?... En réalité, le coup de fil n'avait pas été passé donc celui-ci n'avait jamais reçu le message ! Pour les baptêmes, les mariages, les gens faisaient « la tournée » des bars et venaient forcément faire la fête dans ce café du Resto aussi... « On était gamins pendant la guerre 39 - 45, un soir en revenant de l'école j'ai retrouvé mon frère qui était prisonnier de guerre en Allemagne... Je ne me rappelais plus de lui car il était parti 5 ans et j'avais 10 ans à ce moment-là. » se souvient Jeannine. Elle dit qu'ils étaient si-nistrés. Les animaux de la ferme avaient été réquisitionnés pour les allemands, y compris les chevaux... « Pépé a été torturé, mis contre le mur et recevant des coup de crosse... Avant la libération, on avait peint les portes et les carreaux en noir pour cacher les lumières. On n'avait pas de sous. Il n'y avait pas trop de récoltes car il n'y avait pas d'engrais... ». Alfred, lui, était un peu plus âgé, il nous raconte qu'il avait 14 ans en 1945, à Guern. Une fois, il a vu un gars qui rampait dans le fossé. Celui-ci lui a dit « N'allez pas par-là, les allemands sont en train de mettre le feu ! » Effectivement, ils avaient brûlé trois fermes dans le même village, deux plus loin, plus une baraque dans le bois... « C'était la misère. Les patriotes parachutaient les munitions et les fermiers allaient avec leurs charettes dans un bois. On entendait les avions qui rasaient la campagne. J'avais fané les foin avec la fourche... Après avoir fané, je rentrais, et j'ai vu dans une carrière avant d'arriver chez moi un allemand. Je me suis mis à courir le plus vite possible car il causait fort et je ne comprenais rien. On avait peur. Jeannine, elle, à Lelfaux, elle entendait les coups de feu quand ils ont fusillé des personnes à Rimaison... » Mais revenant au sujet du café qu'ils ont tenu au Resto, Jeannine se rappelle avoir vu les camions passer devant le café avec les pierres de Rimaison. Il y a eu de nombreux aller-retours, puis après, il n'y avait plus de château à Bieuzy dès les années 70 ! Les trois enfants de Jeannine et Alfred, deux garçons et une fille, faisaient leurs devoirs au café après l'école, puis à la maison quand ils étaient plus grands. Le couple se remémore Bieuzy à l'époque où il y avait tout près de chez eux une boulangerie, un boucher, un marchand de chaussures, un tailleur, deux charpentiers, un maçon... Il y avait aussi les concours de palets le dimanche au Resto, et les courses cyclistes qui passaient par Kersulan... Maintenant, ils sont en retraite et profitent de leur maison et jardin qu'ils entretiennent avec amour.

Alfred nous a quitté cet été, le 5 août 2016, à l'âge de 85 ans et nous avons trouvé dans l'exposition de Christelle et Sylvie, l'occasion de rendre hommage à un commerçant, figure emblématique de notre commune.

La commission communication

